

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



Maître d'ouvrage : Agglomération Gaillac-Graulhet
Commune de Castelnau-de-Montmiral, UDAP du Tarn, Patrick Gironnet ABF

Site patrimonial remarquable de Castelnau-de-Montmiral, Tarn

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

PVAP de Castelnau-de-Montmiral

Rapport de présentation

Inventaire des patrimoines - paysager, urbain et architectural

Juin 2025

Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHES

11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE

T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

Marion Sartre (co-traitant)

Architecte dplg et du patrimoine

11 rue Pargaminières - 31 000 Toulouse

T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



Sommaire

INTRODUCTION	5
1. LE SPR DE CASTELNAU-DE-MONTMIRAL.....	7
1.1. Le site patrimonial remarquable de Castelnau-de-Montmiral	9
1.2. Les autres servitudes réglementaires de la commune	19
2. DIAGNOSTIC, INVENTAIRE DES PATRIMOINES PAYSAGER, URBAIN ET ARCHITECTURAL.....	23
2.1. La bastide de Castelnau-de-Montmiral	25
2.1.1 le patrimoine médiéval	26
2.1.2. Le patrimoine bâti de la fin du xvi ^{ème} et xvii ^{ème} siècles	63
2.1.3. Le patrimoine de la période classique	73
2.1.4. un point commun à ces édifices : la réalisation des toitures	101
2.2. Les patrimoines hors les murs	105
2.2.1. Un paysage agricole façonné par l'homme	107
2.2.2. le patrimoine bâti rural	111
3. LES OBJECTIFS DU PVAP	121
4. ANNEXES.....	125



Castelnau-de-Montmiral est situé à l'ouest du département du Tarn, entre Toulouse, Albi et Montauban. Le vaste territoire communal se partage entre deux entités distinctes, au nord, la forêt de chênes de la Grésigne, et au sud les collines calcaires traversées par la rivière de la Vère avec au centre, le village de Castelnau, classé « Plus beaux villages de France ».

Le village fut fondé comme Cordes-sur-Ciel en 1222 par Raymond VII, comte de Toulouse. Il fait partie des bastides de Pech qui dominent et contrôlent le paysage. Castelnau aura traversé le temps sans s'étendre, ou peu, avec un faubourg datant du XIXe siècle installé sur la route qui mène à Gaillac. Sur ce faubourg, à la fin du XXe siècle, deux zones pavillonnaires centrées autour d'un équipement scolaire se sont développées.

A l'intérieur des remparts, la densité urbaine est forte. La plupart des maisons sont traversantes de rue à rue ou entre rue et androne. On trouve rarement une typologie à cour. Seules les maisons qui ouvrent pardessus les remparts possèdent des sorties avec des balcons ou terrasses et parfois des jardins. Comme pour Puycelsi et Cordes-sur-Ciel, cette bastide de Pech a dû utiliser différents systèmes de captation et distribution de l'eau. Les fontaines des Cannelles et du Théron entourent l'éperon. On trouve dans le bourg des citernes dans les cours voire dans les caves des maisons.

La campagne environnante garde une forte activité agricole organisée autour de différents bâtiments pour majeure partie de bonne qualité patrimoniale allant de la maison de maître à la cabane aux champs. Depuis la seconde guerre mondiale, l'évolution des pratiques et techniques agricoles a provoqué une mutation des exploitations et de leur aspect.

La prise de conscience de la protection patrimoniale de la commune a commencé en 1923 avec le classement au titre des sites, d'un chêne et d'un pin. Suivent en 1927 les inscriptions Monument Historiques d'une porte de ville et d'une maison datée de 1630 sur la place des couverts. En 1943, l'ensemble du village est inscrit au titre des sites. En 1961, c'est le château de Mayagues, sur la commune de Castelnau-de-Montmiral, qui a été inscrit au titre des Monuments Historiques.

Pour protéger et valoriser leurs patrimoines, Castelnau-de-Montmiral candidate conjointement avec les communes de Cordes-sur-Ciel, Bruniquel,

Penne et Puycelsi au Grand Site Occitanie dit « Cordes-sur-Ciel et ses Cités médiévales ».

Pour compléter ce label, M. le Maire et les élus ont souhaité se doter d'un outil réglementaire spécifique à la reconnaissance, à la mise en valeur et à la préservation des patrimoines paysager, urbain, architectural et archéologique de la commune. Appartenant depuis 2017 à la communauté d'agglomération « Gaillac Graulhet », c'est cette dernière qui a engagé l'étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le SPR de Castelnau-de-Montmiral a été approuvé par arrêté ministériel du 17 février 2022.

Aujourd'hui, la ville entame la dernière étape dans la finalisation du projet de SPR avec l'élaboration de son document de gestion, le PVAP. Ce dossier, permettant d'en assurer la conservation et la mise en valeur, est destiné à préciser les modalités réglementaires, graphiques et écrites s'appliquant au SPR. Il comprend un rapport de présentation, deux documents graphiques (le plan général du PVAP et de ses zones / le plan de protection du PVAP) et un règlement.

Le présent dossier, appelé rapport de présentation, est constitué de deux parties.

La première consiste à un inventaire des patrimoines sur le périmètre couvert par le plan du SPR. Ce diagnostic doit permettre d'identifier et de caractériser les différents patrimoines qu'ils soient paysager, urbain, architectural et archéologique. Il doit également définir les grandes familles d'immeubles en présentant les caractéristiques typologique, constructive et décorative de chacune. Dans le présent rapport ce classement a été élaboré par époques de constructions.

La seconde partie permet d'expliquer le choix des différentes zones du PVAP et pour chaque zone de définir des objectifs.

Le diagnostic et la définition des objectifs du PVAP doivent permettre de justifier les prescriptions qui seront énoncées dans le règlement.

1. Le SPR de Castelnau-de-Montmiral

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



1.1. LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

« Implantée sur un éperon rocheux, au-dessus de la vallée de la Vère, Castelnau-de-Montmiral est une bastide fondée en 1222. Le village a conservé son caractère médiéval et fortifié et son développement actuel se concentre le long des grands axes routiers et autour de hameaux. La bastide compte de nombreux témoins architecturaux de l'époque médiévale jusqu'au XIX^{ème} siècle. La structure urbaine, qui n'obéit pas à une trame stricte, est caractéristique des bastides de relief.

La commune bénéficie d'un label régional « Grand Site Occitanie » et a obtenu le label « Plus beau village de France », son bourg regroupe trois immeubles protégés au titre des monuments historiques. Au vu de la densité et de la valeur d'ensemble de son patrimoine, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de Castelnau-de-Montmiral présente un intérêt public du point de vue historique, architectural et paysager. »

L'arrêté ministériel du 17 février 2022 a procédé au classement du site patrimonial remarquable de Castelnau-de-Montmiral.

Source : <https://www.culture.gouv.fr>

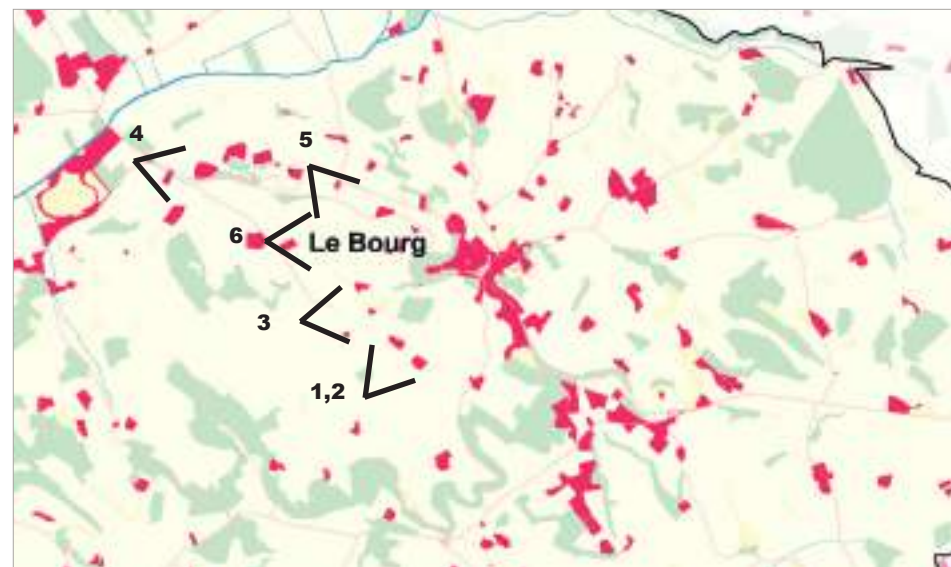
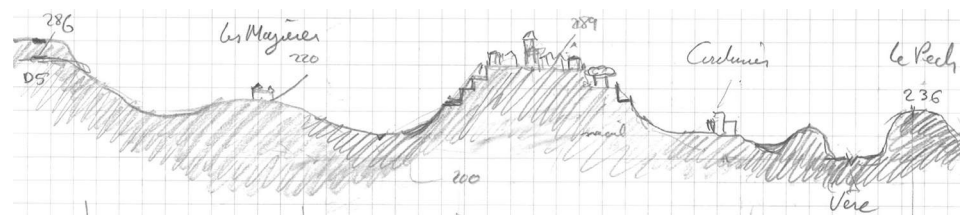
Le tracé du SPR a été conçu pour protéger les patrimoines de la commune.



A. La valeur qu'entretient le bourg avec la campagne agricole environnante qui reste très active

A.1. Les vues sur la bastide

Castelnau-de-Montmiral est installé sur un éperon rocheux. Les combes et collines cultivées autour offrent des points de vue sur le bourg et inversement, depuis le bourg vers le paysage environnant. La prise en compte du paysage de l'éperon rocheux est indispensable à sa préservation. La structure paysagère est homogène, constituée de collines et de vallons dans laquelle la bastide sur son éperon émerge. Du fait de l'activité humaine, ces collines présentent des ambiances rurales avec un paysage de polyculture et un habitat dispersé, composé d'une architecture rurale de qualité : demeures, exploitations agricoles et maisons de maître.



1- Le domaine de la Mazières et le bourg.



2- Le bourg depuis Piques.



3- Depuis Mandrine, toiture photovoltaïque.



4- Depuis Théron, le ruisseau Saint-André.

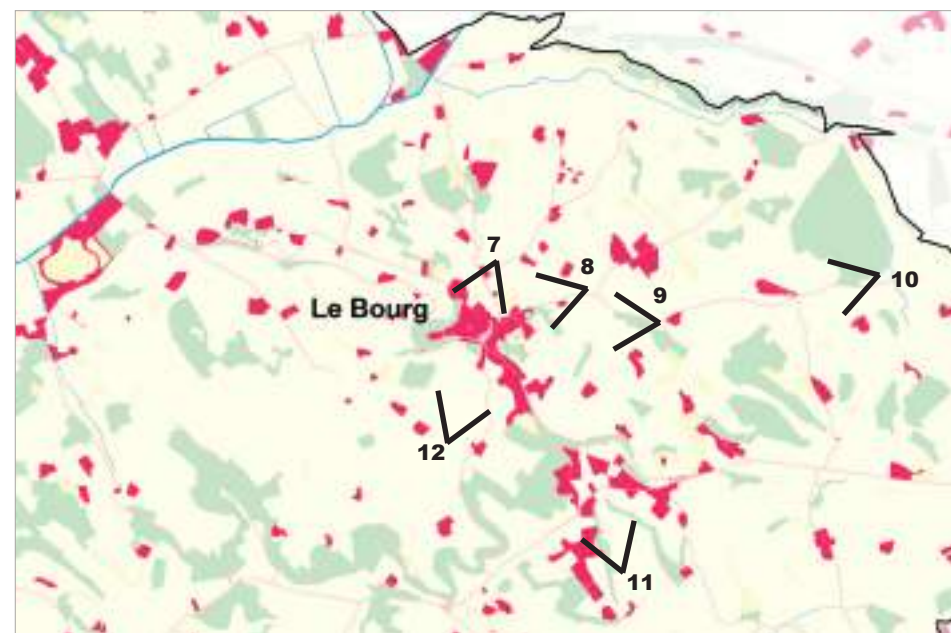
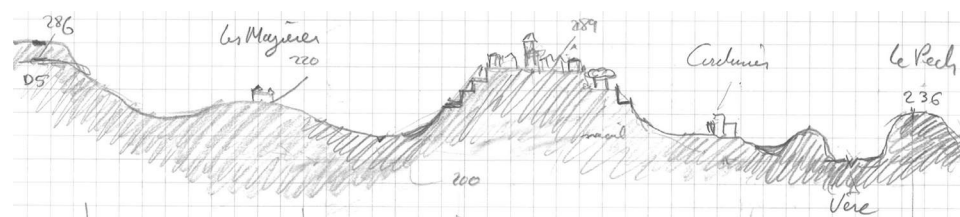


5- Depuis l'Esquilou.



6- Théron, Péchauriol. Boisements en dessous des remparts.

Du fait de sa prise de site sur son promontoire, la bastide est visible depuis toutes les arrivées que l'on soit sur la départementale, sur le GR ou sur les chemins communaux rendant impossible un inventaire de cônes de vues à préserver. C'est de toutes parts qu'il faut préserver la ville en intégrant le double ressaut collinaire. On obtient une covisibilité à 2km environ sur les quatre points cardinaux.



7- Depuis le Pradet.



8- Depuis Mazars.



9- Depuis Ameilhou.



10- Depuis les vignes, en limite communale à l'est.



11- Depuis La Janade.



12- Depuis l'Esquilou.

A.2. Les vues sur la campagne depuis la bastide

La bastide, sur son éperon, ouvre à 360° sur le paysage. Comme le montrent les plans du XVIII^{ème} siècle, c'est dès cette époque que furent mis en place des mails ou esplanades en balcon sur la campagne. On garde ainsi en mémoire les toponymes de la Promenade Louiza, la Promenade du Château, qui faisait le tour du promontoire fortifié, la Promenade de l'Esplanade construite au-devant du rempart. La vue dite du Pechmirail, en occitan « la colline pour regarder » est certainement la plus spectaculaire. Au fil du temps, les générations de bâtisseurs ont toujours voulu préserver ces vues en enfouissant sous le champ de vision lorsqu'il fallait bâtir. L'effet de coupe du rempart donne aux débouchés des rues sur le paysage des cadres forcés de qualités, typiques des bastides de Pech. Ce rapport particulier aux vues entre promenades-travellings et cadres serrés font l'identité patrimoniale de la ville.



1- Depuis l'esplanade.



12- Depuis la place de l'Hôpital.



3- Depuis la rue de la Porte neuve.



12- Depuis la rue Pierre de Gorsse.



5- Depuis la porte de la ville.



6- Depuis l'embranchement (place X. Bonnerry).



7- Depuis une rue près de l'ancienne école.



8- Depuis l'ancien château.



9- Depuis une ruelle desservie par la rue Basse.

B. Les paysages situés dans l'écrin paysager

Le paysage agricole façonné par l'homme



Le patrimoine bâti rural

Il se compose des maisons fortes rurales de la fin des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, des fermes de l'époque classique mais aussi des différents modèles de pigeonniers.



C. Les patrimoines de la bastide et de son faubourg

La cohérence du patrimoine médiéval :

- la prise de site de cette bastide de pech ;
- les vestiges du système défensif ;
- la forme urbaine, espaces publics et parcellaire ;
- le bâti, à la fois architecture monumentale et civile.



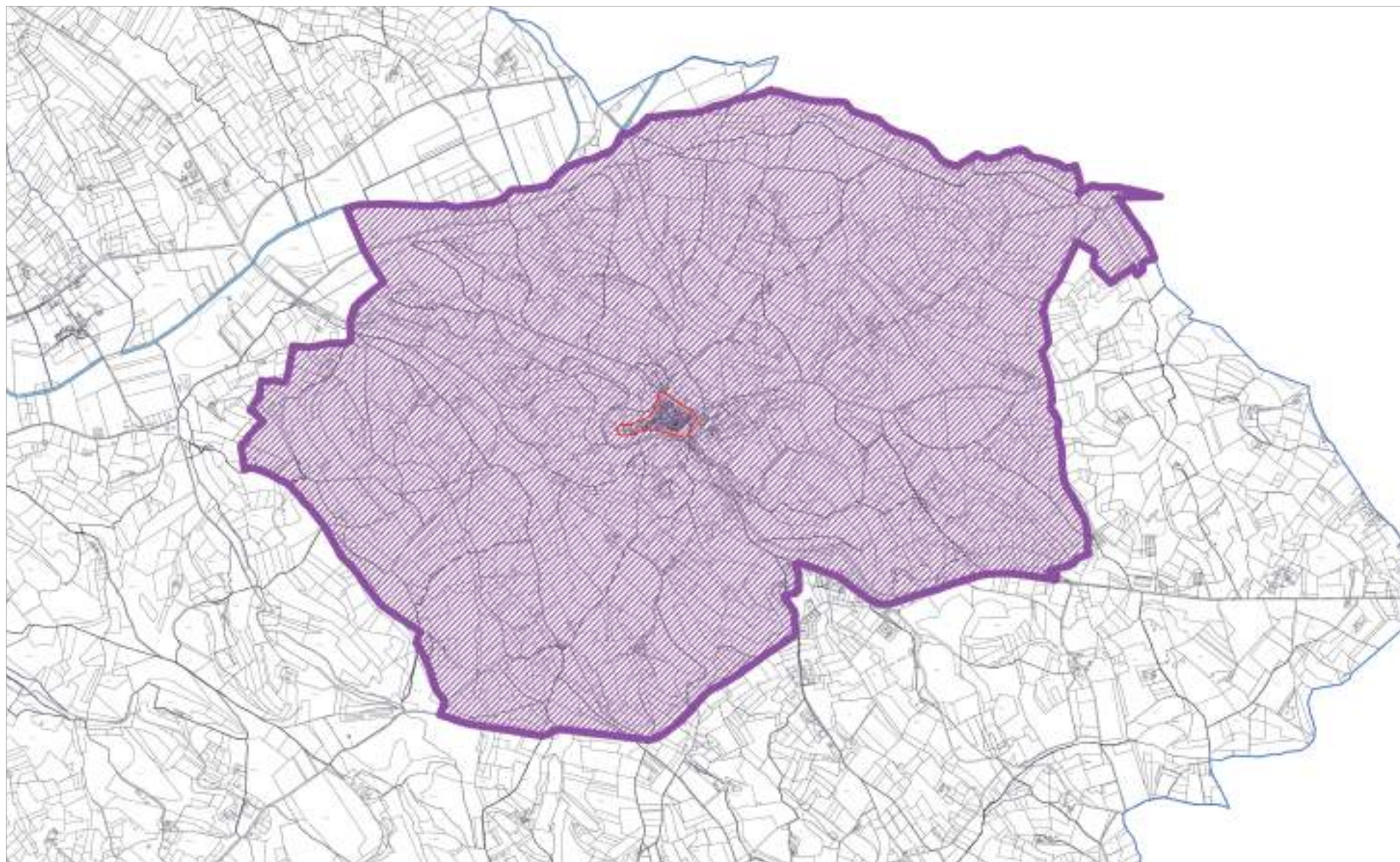
Les transformations des maisons médiévales à la fin du XVI^{ème} siècle et du début du XVII^{ème} siècle.



Les modifications que le bourg a connu aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, à la fois à l'échelle urbaine et architecturale :

- les aménagements urbains ;
- les nouveaux équipements du village ;
- les reconstructions de maisons.





Plan de délimitation du SPR.

1.2. LES AUTRES SERVITUDES RÉGLEMENTAIRES DE LA COMMUNE

A. Les protections au titre des monuments historiques

La commune de Castelnau-de-Montmiral compte trois monuments historiques, situés dans la ville à l'exception du château de Mayragues. A noter que le périmètre de protection de 500 m du château de Mayragues est situé à cheval sur trois communes : Castelnau-de-Montmiral, Le Verdier et Cahuzac-sur-Vère.

Château de Mayragues et son pigeonnier :

- Inscription par arrêté du 10 octobre 1961
- Propriété d'une personne privée
- Éléments protégés : château et son pigeonnier
- Cadastre B574



Le logis.



Ancienne porte de ville.



Maison datée de 1630.



Fortifications d'agglomération, ancienne porte de ville :

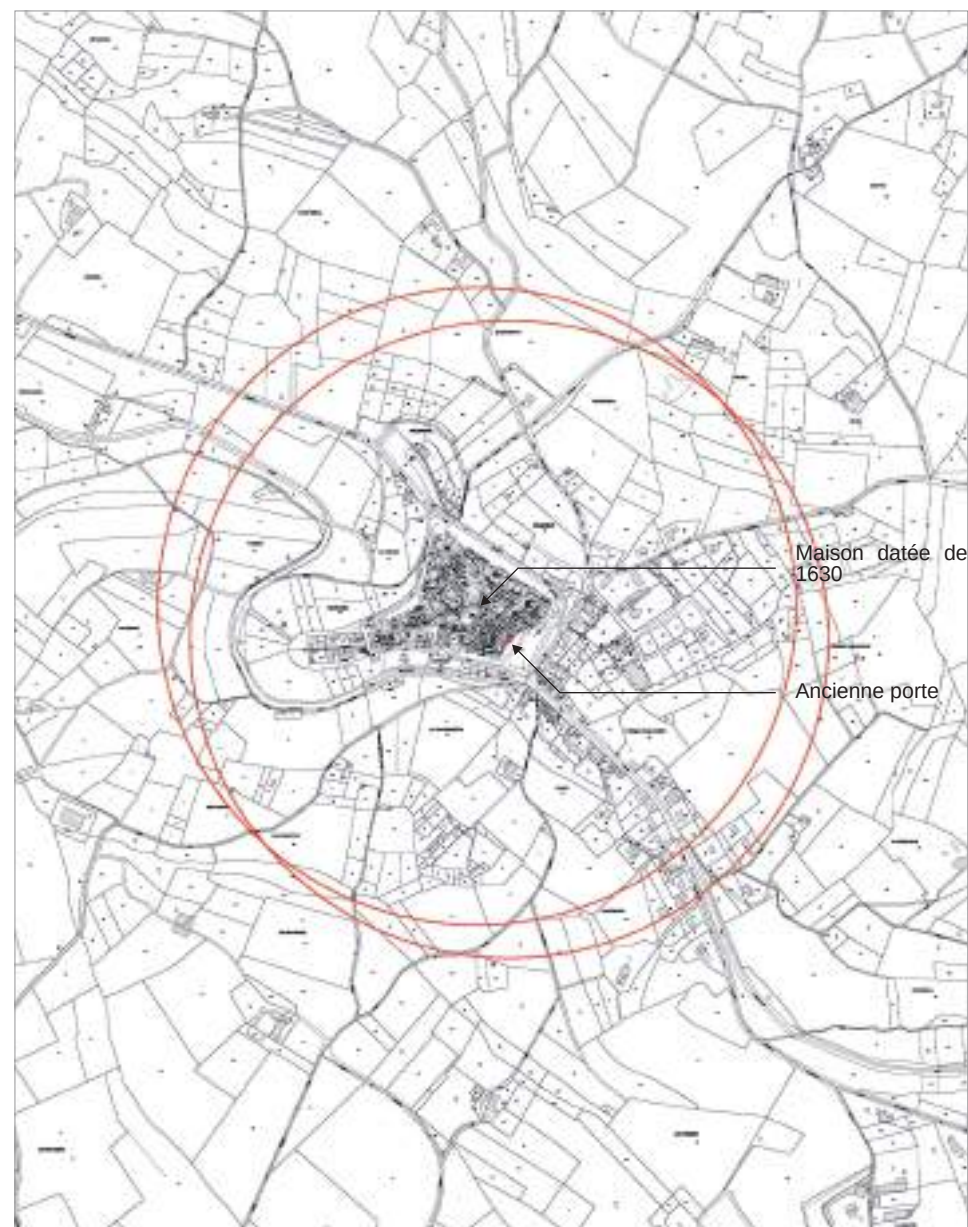
- Inscription par arrêté du 18 juin 1927.
- Propriété de la commune.
- Description : Porte charretière ouverte dans un ancien rempart, voûtée en arc brisé, suivie d'une voûte plus basse donnant accès à une rue transversale. Une rainure de la voûte marque le passage d'une herse. La voûte est, en outre, percée d'une ouverture carrée pouvant servir de mâchicoulis en avant de la herse. Traces de deux écussons.
- Éléments protégés : Remparts (restes).

Maison datée de 1630 :

- Inscription par arrêté du 18 juillet 1927.
- Propriété d'une personne privée.
- Description : Construction en pierre de taille. Le rez-de-chaussée s'ouvre par des arcades amorties en arcs brisés. Au premier étage, deux fenêtres en croix à bords moulurés et pignon triangulaire. Au même niveau, deux petites ouvertures carrées de même type. Le second étage a été refait à une époque récente.
- Éléments protégés : Façade.

Pour ces trois monuments historiques situés à l'intérieur du SPR, ce dernier se substitue à la servitude d'utilité publique du périmètre des abords. Les rayons de 500 mètres situés sur les communes du Verdier et de Cahuzac-sur-Vère sont maintenus.

D'autre part, ces trois édifices ne sont pas concernés par le règlement du PVAP.



B. Les protections au titre des sites

La commune compte un site inscrit datant de 1943 et deux sites classés datant de 1923. Le site inscrit est le village de Castelnau-de-Montmiral. Les sites classés sont des arbres.

Site inscrit

Village de Castelnau-de-Montmiral :

- Arrêté du 16 mars 1943.
- Superficie : 7 ha
- Parcelles cadastrales (en 1943) : n°1 à 260, 1102, 1104, 1105, 1107, 1116, 1118 ; section A1 350 à 358, section A2 189 à 198 ; section B 1 à 10, 96 à 114, 937, 936
- Les façades, les élévations et toitures des immeubles bâtis sont concernées.

Le SPR efface le site inscrit du « Village de Castelnau-de-Montmiral ».

Site classé

Chêne : Arrêté par 20 juillet 1923

- Situé au lieu-dit Les Massiottes sur la parcelle cadastre n°143 section B.

Pin pinier : Arrêté par 25 septembre 1923

- Situé dans la forêt domaniale de Grésigne, au lieu-dit La Baraque, section O du lac Crabié.

Les deux servitudes publiques, celle du site classé et celle du SPR, s'appliquent. Le classement au titre de site classé rend obligatoire l'expertise de la DREAL et de l'architecte des Bâtiments de France pour tous travaux modifiant l'aspect du site, hormis les travaux d'entretien courant du bâti et d'exploitation normale des fonds ruraux.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE





2. Diagnostic, inventaire des patrimoines paysager, urbain et architectural

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



2.1. La bastide de Castelnau-de-Montmiral

2.1.1 LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL

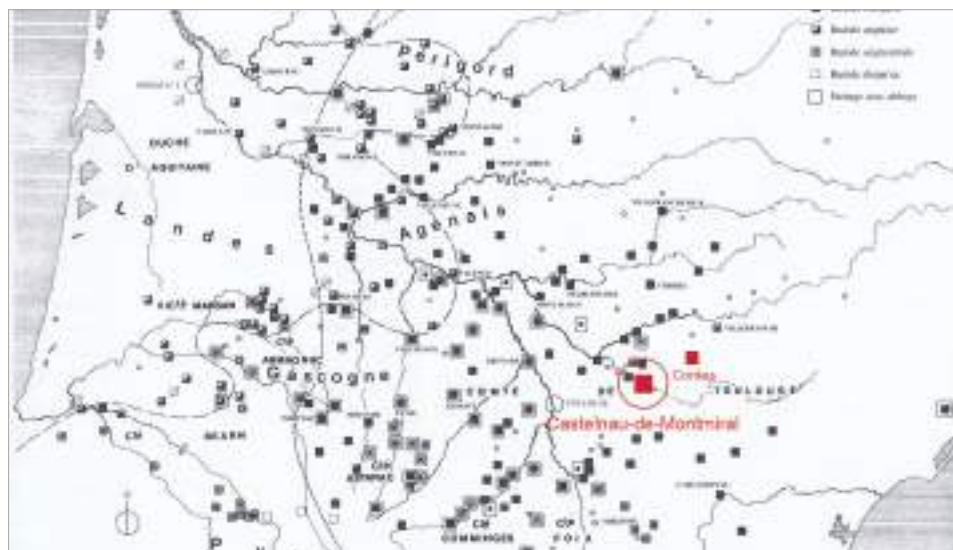
A. Une bastide de pech

Castelnau s'inscrit dans la typologie des bastides de pech (ou de serre en géographie) : bastide fondée sur une serre, crête étroite, longue, faisant partie d'un relief de hauteurs isolées par des vallées parallèles découpant un plateau. D'autres exemples construits dans la même période sont à noter tels que Lauzerte, Puycelsi, Puymirol et Cordes.

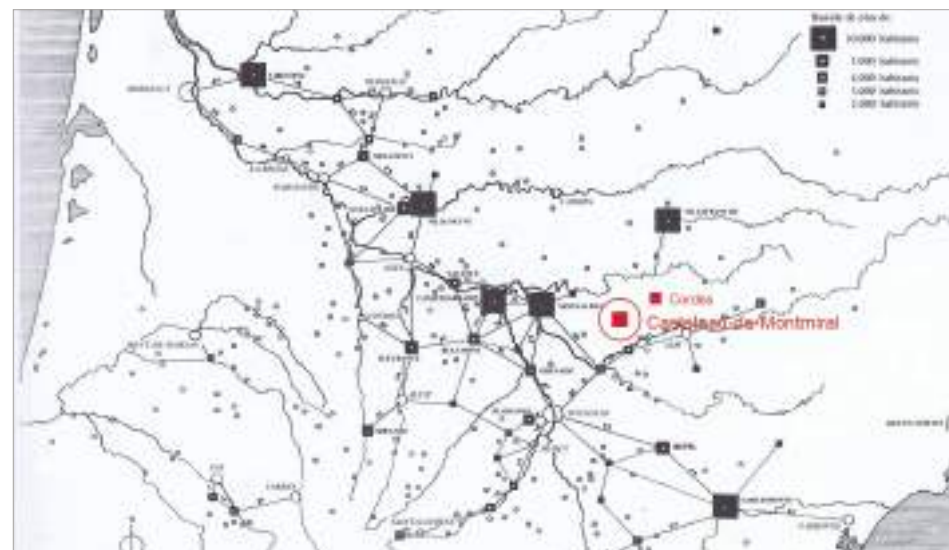
Castelnau-de-Montmiral est une ville de fondation créée en 1222 par Raymond VII dans sa volonté d'occupation du territoire anciennement habité par les cathares. La place forte serait fondée en même temps que la bastide de Cordes-sur-Ciel.

La majorité des bastides vont se construire entre 1250 et 1350. Leur implantation révèle différentes stratégies militaires et/ou économiques. Les bastides les plus importantes sont implantées sur une diagonale entre Atlantique et Méditerranée.

Sources : Divorine Françoise, Gendre Bernard, Lavergne Bruno, Panerai Philippe, Les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn. Essai sur la régularité, éditions des Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1983.



Carte de la répartition des bastides dans le sud-ouest avec indication de leur origine.



Détail permettant de voir les ramifications secondaires vers les Pyrénées et le massif central.

Par ramification, plusieurs bastides moyennes, dont Castelnau-de-Montmiral, vont s'implanter autour de cet axe et dans les Pyrénées.

Cordes est fondée par le Comte de Toulouse pour repeupler les territoires suite à la croisade des albigeois. Doat Alaman et son fils, dit les « bastidors » par le médiéviste Charles Higounet, seraient à l'origine de sa création. La construction des maisons gothiques date du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, l'âge d'or de la ville.



Charte Cordes-sur-Ciel.



Lauzerte fondée par Raymond VI au début du XIII^{ème} siècle.



Puymirol fondée par Raymond VI au début du XIII^{ème} siècle.



Puycelsi (re)-fondée par Raymond VI au début du XIII^{ème} siècle.



Cordes-sur-Ciel.

B. Une forme urbaine héritée du Moyen Age

Castelnau-de-Montmiral est une ville de fondation. Cette bastide de Pech développe les caractéristiques des bastides avec sa place à couverts, la trame de ses rues déformée pour s'adapter à la topographie du lieu d'installation choisi.

B.1. Les espaces publics : places, rues, venelles, androne

Les espaces publics conservent les attributs de la ville médiévale déclinant la place à couverts, caractéristique des bastides, les rues principales (1) (des portes à la place), les secondaires, les rues traversières (2), les passages couverts (3) sous les pontets, les andrones (4), les rues au pied des remparts (5). La place à couverts conserve les cornières. Les façades ont évolué depuis le XIX^{ème} siècle par décroûtage des enduits visibles sur les cartes postales anciennes. Les rues principales sont celles qui vont de porte à porte en passant par la place notamment celle de la Porte des Garrics à Porte de Pechmiral qui pendant longtemps restera un passage obligé sur la route de Gaillac à Puycelsi, jusqu'à l'ouverture de la route royale passant sous l'esplanade. Les autres rues importantes sont celles qui relient les portes secondaires Porte du Château et Porte neuve. Les autres voies sont secondaires comme les traversières, escoussières et andrones.



1.



1.



2.



4.



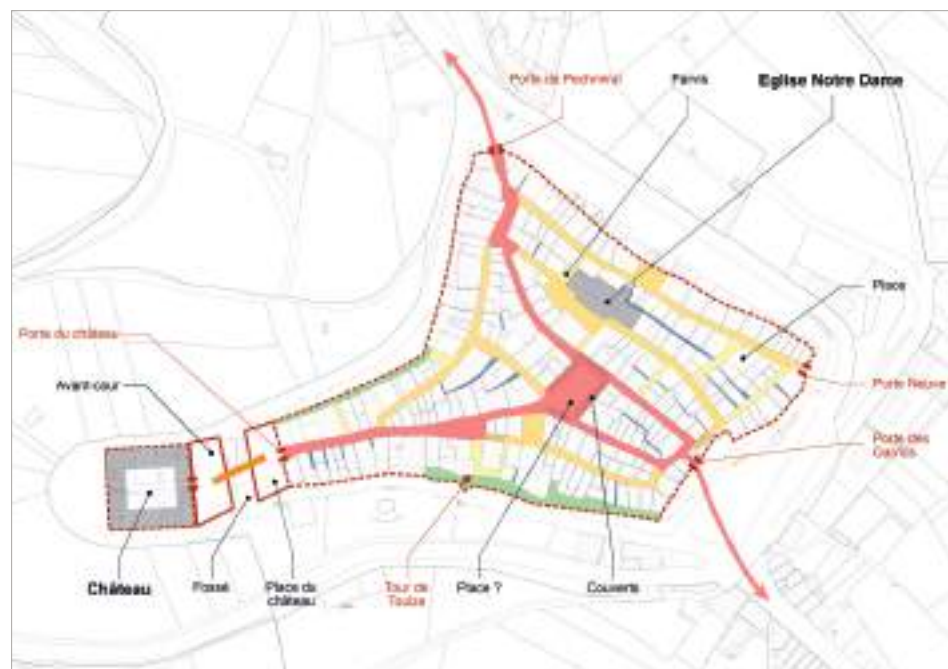
3.



5.



Les cornières conservées.



Carte schématique de la hiérarchie des voies.

- Rues principales
- Rues secondaires
- Rues traversières
- Rues au pied du rempart
- Andrones
- Passage couvert



Les trois élévations de la place des couverts



B.2. Le parcellaire

Il existe quatre types de parcelles dans la bastide :

- Parcelle « carrée » entre rue et androne ;
- Parcelle « carrée » mono-orientée sur rue ;
- Parcelle en lanière traversante de rue à rue ;
- Parcelle en lanière traversante de rue à paysage.

Sur cette carte de typologie parcellaire, apparaît la forte présence des parcelles traversantes entre rue et paysage. La forme de la ville sur l'éperon aura favorisé cette implantation. A l'intérieur, les parcelles sont majoritairement « carré » soit mono-orientées sur rue, soit donnant à la fois sur une rue et un androne. Il existe également des parcelles en lanières traversantes. De manière générale, le bâti occupe toute la parcelle. La lumière est donc prise sur l'espace public, ce qui va devenir une difficulté pour l'habiter moderne qui demande des intérieurs lumineux et ensoleillés ainsi que des espaces extérieurs privatifs.

Ainsi, sur de nombreux bâtiments ouvrant sur les remparts et le paysage, on a cherché durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, à créer des terrasses, balcons et grandes ouvertures. Ces dispositifs ne sont pas toujours d'une grande qualité architecturale, aussi dans le cadre du PVAP, on proposera une façon de mise en valeur.



Carte représentant les différents types de parcelles.

C. Le patrimoine architectural

Le patrimoine architectural médiéval est d'une grande richesse et variété. Il comprend à la fois les vestiges du système défensif, l'église (seul monument subsistant) et un très bel ensemble de maisons de ville - à la fois constructions maçonnées ou pan de bois.

C.1. Les vestiges du rempart

La structure défensive mise en place à l'époque médiévale est en partie préservée. La Porte des Garrics, seule des trois portes de ville conservée, est protégée au titre des Monuments Historiques. D'autres éléments défensifs demeurent dans des constructions remaniées au fil du temps. Des consoles en pierre sur une maison d'angle indique la présence d'une ancienne échauguette. La silhouette de la tour de Toulze quant à elle anime le front urbain sud de la bastide.

Echauguette : Petite pièce, le plus souvent construite en encorbellement, destinée à abriter un guetteur et à lui permettre d'avoir un champ de vision complet sur le secteur.

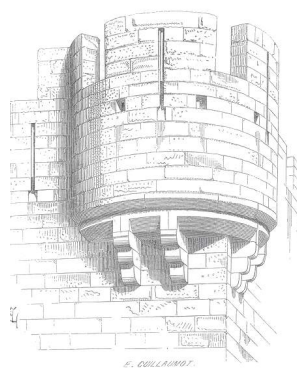


Les remparts depuis le hameau de la Janade (2015).



Consoles de pierre d'une échauguette.

Source :
E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle.



Echauguette, Carcassonne.



Tour de Toulze.



C.2. Des bâtiments témoins de cette période

L'architecture monumentale

La mémoire du château

Son nom primitif est Castellum Novum Montis Mirabilis qui signifie «Château neuf du mont admirable». Le château fut en partie démoli en 1819. Il nous en reste un croquis sur le plan de la ville de la fin du XVIII^{ème} siècle. Il prenait place sur la pointe occidentale de la bastide. L'appareillage de pierre visible sur plusieurs constructions à l'emplacement originel pourrait être celui de la base maçonnée du château médiéval.



La château dans la ville.



Maçonnerie de gros appareil probablement formant la base du château.



L'église Notre-Dame

L'édifice a été construit au XV^{ème} siècle, remanié à de nombreuses reprises au cours des siècles.



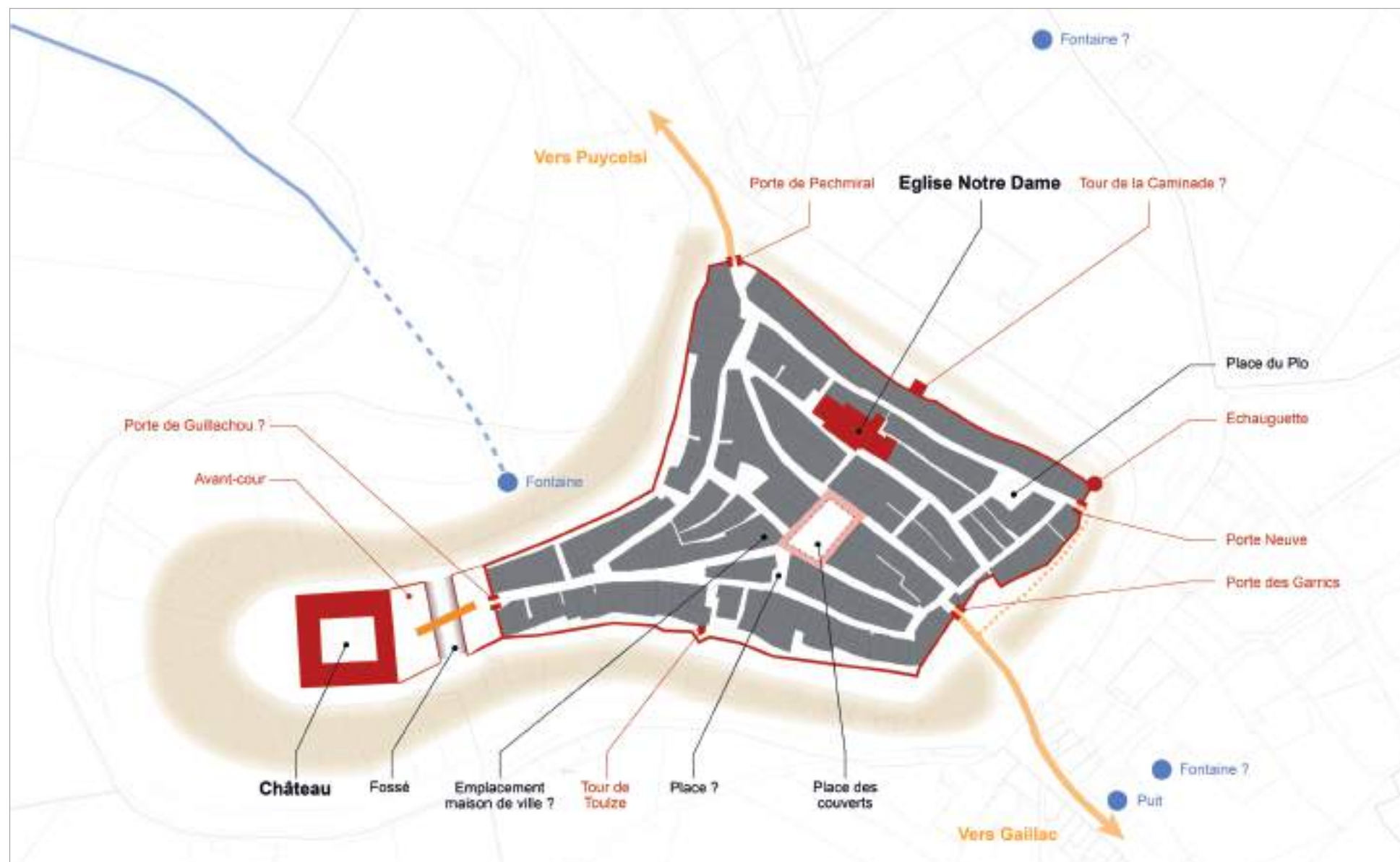
Carte postale de l'église au début du XX^{ème} siècle.



La château dans la ville, détail du décor sculpté.



La porte de l'église : sa forme et son décor sont caractéristiques du XV^{ème} siècle.



Carte schématique de la bastide au Moyen-Age.

L'architecture civile : un bel ensemble de maisons du Moyen-Age

Les maisons médiévales sont nombreuses mais ont souvent été remaniées. Chaque époque y a apporté des modifications pour qu'elles s'adaptent aux nouveaux modes de vie et à l'évolution des styles architecturaux. Malgré cela, les caractéristiques de ces édifices peuvent être définies. Il sera toutefois nécessaire de s'appuyer sur des exemples de maisons d'autres villes pour imaginer à quoi elles pouvaient ressembler.

Modalités d'occupation du sol

La première caractéristique de ces demeures urbaines concerne l'implantation de la construction sur la parcelle. Dans la bastide, les parcelles sont majoritairement de forme « carré », mais peuvent également être en lanière et traversante. Dans les deux cas de figure, la maison occupe toute la parcelle. Au Moyen Age, il n'y avait donc pas d'espaces extérieurs privés (cours ou jardins). Sur les parcelles « carrées », les édifices sont donc mono-orientés et ne s'éclairent que sur la rue. Certaines ont une façade arrière donnant sur un androne. C'est sur cette dernière que sont installés l'évier et les latrines.



Densité du bâti au sein de la bastide, les seuls espaces extérieurs sont ceux des rues et places.



Androne avec des vestiges de latrines.

Les maisons maçonnées des XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles

Ces édifices sont bâtis en pierre de taille ou en maçonnerie de moellons équarris bien assisés. Les encadrements des baies sont réalisés en pierre de taille. La nature de la pierre est majoritairement du calcaire blanc mais on peut trouver du grès clair de tendance ocre jaune.



Appareil en pierre de taille.



Appareil de moellons équarris assisés.



Jour avec encadrement en pierre de taille.



Parcelle 301 - Rue Basse - Arcade en arc brisé en pierre de taille.

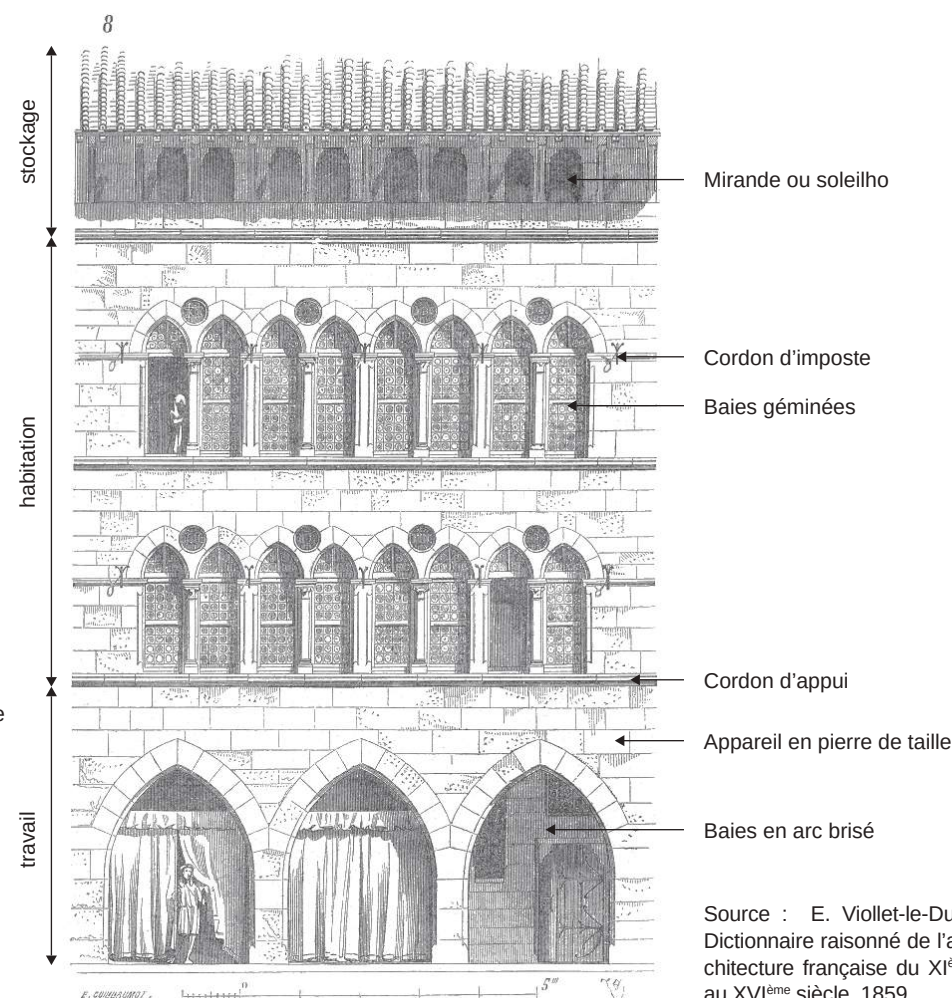


Parcelle 299 - Rue Basse - Baie géminée et jour rectangulaire avec encadrement en pierre de taille.

La maison médiévale de la bastide est un édifice polyvalent ayant un lieu de travail au rez-de-chaussée (commerce, artisanat, stockage) et une fonction résidentielle aux étages. Le niveau de combles a souvent une fonction de stockage pour les denrées, les matériaux à usage domestique, commercial ou artisanal. La façade de cette maison de Saint-Antonin-Noble-Val, relevé d'Eugène Viollet-le-Duc, est proche des maisons des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles de la bastide. On peut voir que la nature des percements traduit l'organisation fonctionnelle du logis.



Parcelle 242 - Vestige d'une maison des XII^{ème} ou XIV^{ème} siècles remaniés au XVII^{ème} siècle.



Maison du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècles - Rue de la Pelisserie, Saint-Antonin-Noble-Val

A Castelnau-de-Montmiral, on note la volonté de dissocier les deux programmes par la création d'entrées séparées. A côté de l'arcade de l'échoppe, une porte dessert l'entrée et l'escalier donnant accès à l'habitation.

Le rez-de-chaussée, abritant l'activité professionnelle, est ouvert sur l'espace public par une grande arcade. Comme on peut le voir sur ce dessin d'Eugène Viollet-le-Duc, les achats se faisaient dans la rue devant la vitrine, le client restant dehors et le marchand à l'intérieur. Les percements des boutiques ou des ateliers de la bastide ont des couvrements majoritairement en arc brisé, mais également en arc plein cintre ou en arc déprimé. Les formes des portes sont plus variées. Aux trois modèles de couverture en arc utilisés pour les vitrines, s'ajoute le type de baie à linteau droit. Ces percements ne reçoivent aucun décor sculpté, seule l'arête de l'encadrement peut-être taillée en chanfrein ou en quart-de-rond. Certains linteaux, de portes ou de jours, sont ornés d'un motif d'accolade.

Vitrine : grande baie d'un local commercial ou artisanal.

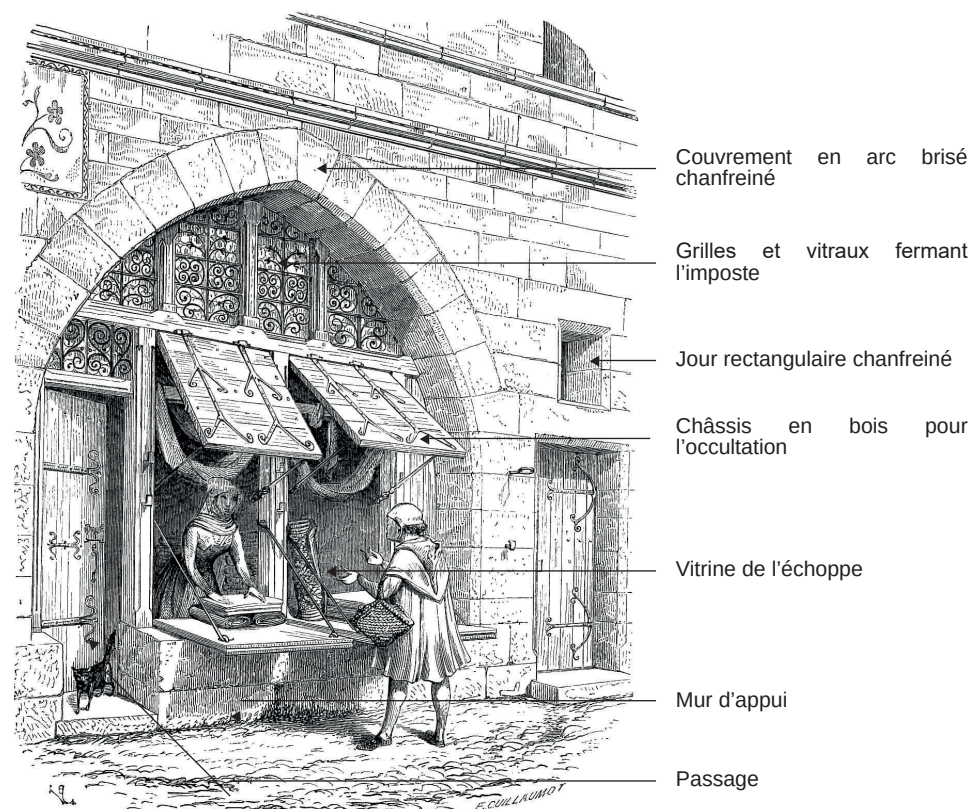
Jour : petite baie généralement sans fermeture.

Volets : panneau pivotant servant à occulter une baie.

Vitrail : assemblage de verres sertis au plomb destiné à condamner une baie (vitraux scellés à la maçonnerie ou fixé à un châssis)..



Parcelle 218 - Rue Cahuzac - Porte et vitrine couverts d'un arc segmentaire.



E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, 1859, t. 2, pp. 236 et 237

Couvrement
en arc brisé

Chanfrein

Parcelle 454 - Rue du Commerce - Porte dont le couvrement est en arc brisé - Les arêtes de l'encadrement sont abattues par un chanfrein.



Linteau

Chanfrein

Parcelle 263 - Rue des Anciens Combattants - Porte à linteau - Les arêtes de l'encadrement sont chanfreinées.



Linteau

Chanfrein

Coussinet

Parcelle 121 - Rue des Chiffonniers - Porte à linteau supporté par des coussinets - Les arêtes de l'encadrement sont chanfreinées.



Linteau

Parcelle 215 - Place Simon Fabre - Porte à linteau droit orné d'une accolade - Les arêtes de l'encadrement sont taillées en quart-de-rond.

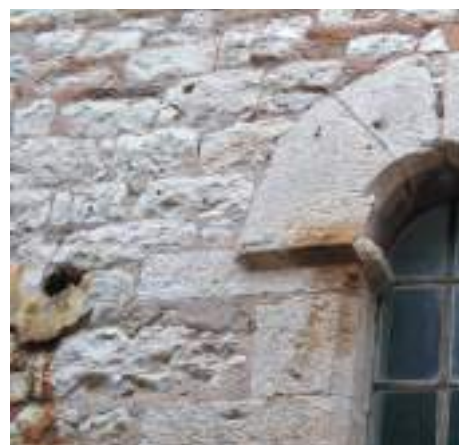
Motif
d'accoladeArête taillée
en chanfreinArête taillée
en quart-de-
rond

Aux étages les baies qui éclairent le logement ont une forme qui évolue au cours des siècles.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles : la baie géminée

L'ouverture la plus fréquente est la baie géminée aux ouvertures couvertes de claveaux formant un arc brisé et séparées par une colonnette centrale. Un autre type à linteau droit a également été recensé. Le décor sculpté est limité aux chapiteaux des colonnettes, impostes et appuis.

Baie géminée : fenêtre divisée en deux parties égales, le plus souvent au moyen d'une colonnette.



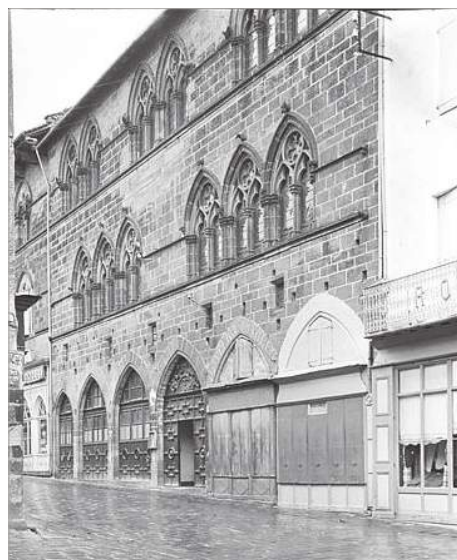
Parcelles 134 et 132 - Vestiges de baies géminées.

Parcelle 135 - Ouvertures couvertes par un linteau droit.

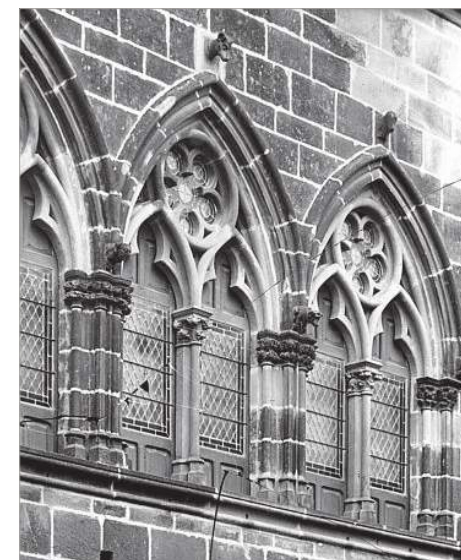
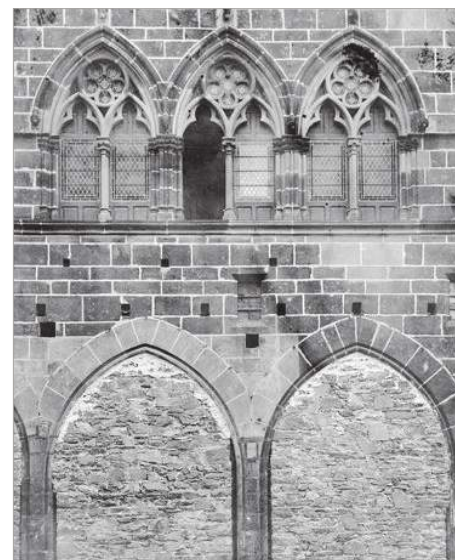
Au XIV^{ème} siècles, la baie réticulée

Au XIV^{ème} siècle, dans une recherche d'apport de lumière, la proportion et la constitution de la baie se modifie. Le percement, plus grand, est toujours couvert en arc brisé mais celui-ci est garni d'un remplage en référence aux percements éclairant les églises.

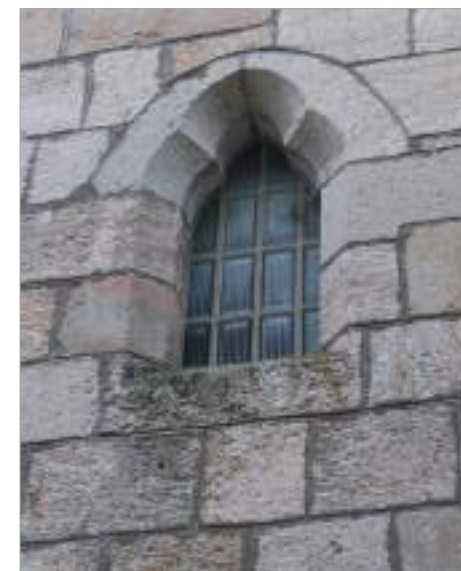
Source : Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP



Maison du Grand Fauconnier (MHC), Cordes-sur-Ciel, Tarn.



Parcelle 243 - Place de la Rose.



A partir du XIV^{ème} siècle : la croisée

Egalement au XIV^{ème} siècle, et toujours dans une recherche d'apport de lumière dans le logement, le modèle de baie à linteau droit fait son apparition. De forme proche du carré, le percement s'agrandit encore. La taille de la baie étant plus importante, elle est partitionnée en plusieurs compartiments par un élément vertical (le meneau) et un autre horizontal (la traverse). Ils forment une croix.

Les croisées conservées du village sont majoritairement à moulures chanfreinées, comme c'est le cas pour les baies de cette maison de la fin du Moyen Age remaniée au XVII^{ème} siècle, puis au XIX^{ème} siècle.

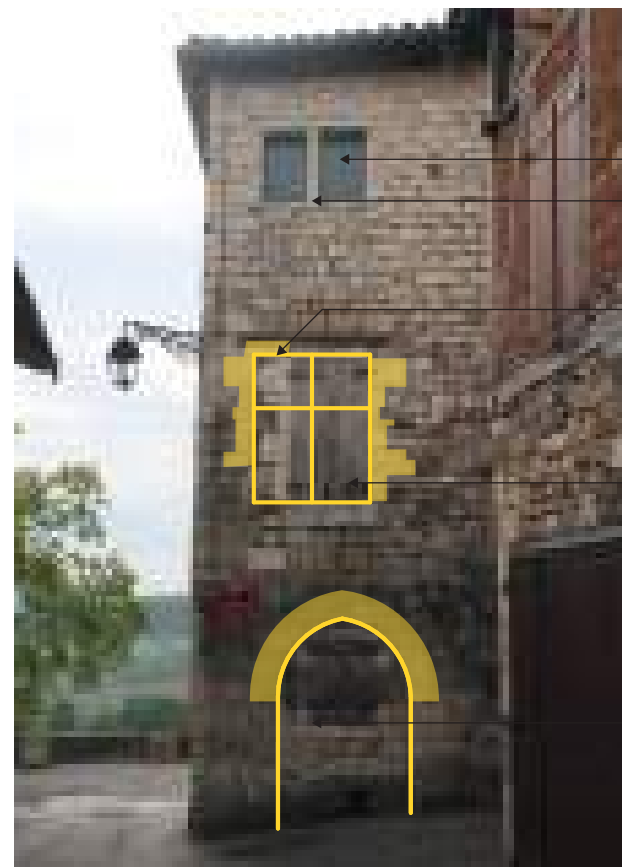
Croisée : ouverture carré ou oblongue divisée en quatre compartiments par un meneau et une traverse.

Demi-croisée : ouverture divisée en deux compartiments par une traverse.

Fenêtre à meneau : ouverture divisée en deux compartiments par un meneau.



Façade latérale : demi-croisée moulurée d'un chanfrein amorti par un congé droit. L'appui saillant est mouluré.



Fenêtre à meneau à chanfrein du XV^{ème} siècle
Meneau

Vestige d'une croisée XV^{ème} en partie bouchée au XIX^{ème} pour réduire la taille de la fenêtre

Fenêtre XIX^{ème}

Porte en arc brisé XV^{ème} murée

Parcelle 218 - Rue Cahuzac.

D'autres exemples de croisées et de vestiges de ce type de baie.



Parcelle 263 - Rue des Anciens Combattants - Demi-croisée.



Parcelle 140 - Place Xavier Bonnery - Demi-croisée.



Jour muré orné d'une accolade.



Parcelles 226 et 227 - Rue de la Porte Neuve (façade sur le mail) - Demi-croisée condamnée.



Parcelle 263 - Rue des Anciens Combattants - Croisée à encadrement mouluré à baguettes croisées (peut-être un réemploi).

Les maisons en pan de bois de la fin du XV^{ème} siècle et du début XVI^{ème} du siècle

Qu'est-ce qu'une construction en pan de bois ?

C'est une construction dont les structures porteuses verticales et horizontales sont constituées de pièces de bois. En façade, le mur est composé de pièces de bois assemblées comprenant la structure porteuse, les pièces permettant de décharger et de contreventer et celles assurant la fixation des menuiseries ou du remplissage. La maçonnerie n'est utilisée que pour le remplissage (hourdis) et parfois pour certaines parties de l'édifice (RDC, mitoyens).

Un mode de bâtir important à l'époque médiévale

Les maisons en pan de bois de la fin de Moyen Age sont nombreuses à Castelnau-de-Montmiral. Il y a plusieurs raisons à cela.

Un contexte local favorable :

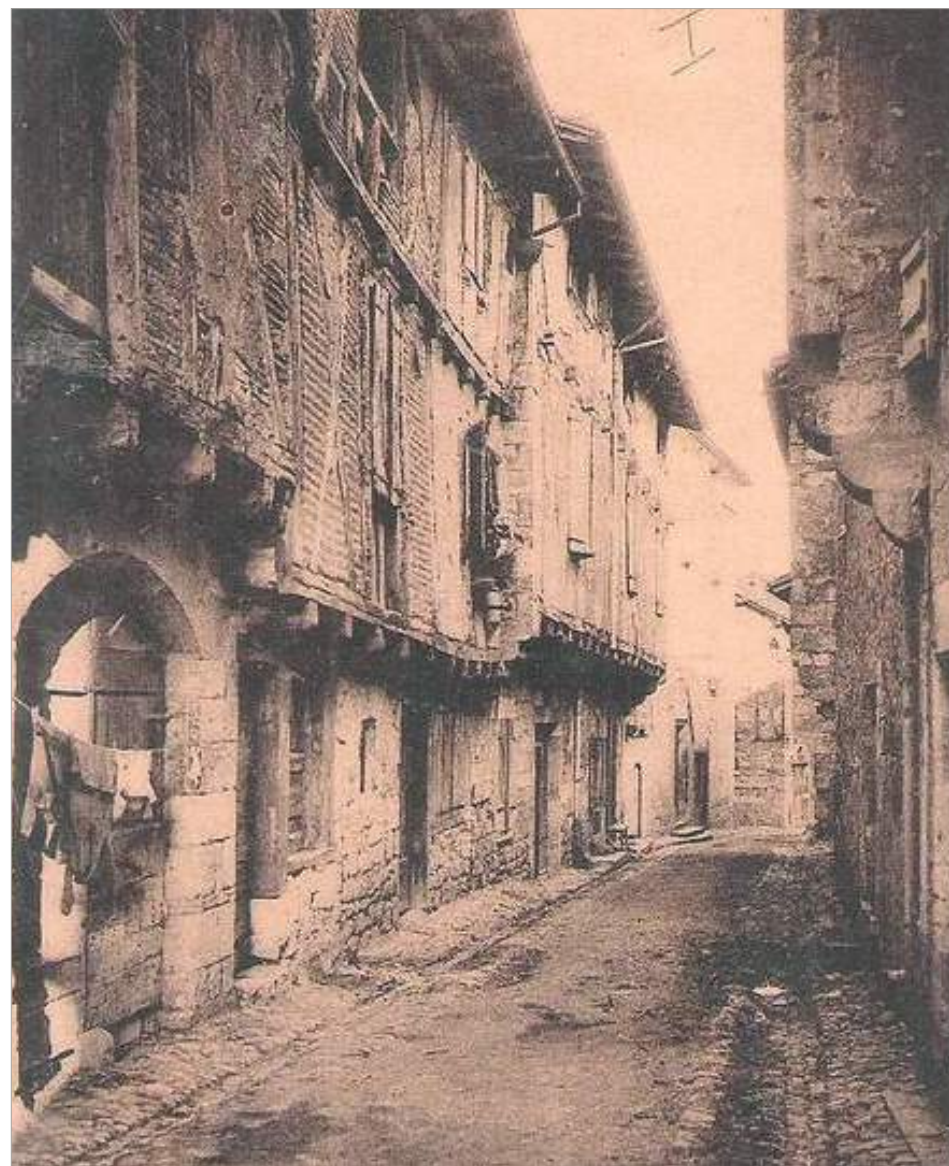
La forêt de Grésigne, permettait un approvisionnement en matière première.

Une facilité de mise en oeuvre :

Le pan de bois, dont les pièces sont préfabriquées en atelier, est rapide et facile à mettre en œuvre, donc économique. Pour ces deux raisons, ce mode de bâtir a été employé durant la période de reconstruction faisant suite à la guerre de Cent Ans dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle.

Les avantages de l'encorbellement :

La légèreté de la structure bois permet de mettre en œuvre des murs en saillie par rapport aux niveaux inférieurs. L'encorbellement permet de gagner de la surface de plancher à chaque étage, sans augmenter la taxe que devaient payer les habitants – cette dernière étant calculée sur l'emprise bâtie au sol.



Rue de l'Église - Cette carte postale témoigne de l'importance des maisons en pan de bois en encorbellement dans la bastide.

Demi-croisée du XV^{ème} siècle
murée au XV^{ème} siècle

Poutres en débord : 2^{ème} étage
en débord démoli ou débord de
toit ?

Croisée du XV^{ème} siècle murée
au XV^{ème} siècle

Contreventement en croix
de Saint-André formant une
hauteur d'étage

Hourdis en brique

Encorbellement avec abouts
de solives sculptés

RDC maçonné, avec piliers en
pierre de taille

Porte ornée d'une accolade

Jour rectangulaire chanfreiné



Parcelle 219 - Place Simon Fabre.



Restitution de l'étage.



Abouts de solives taillées en quart de rond.



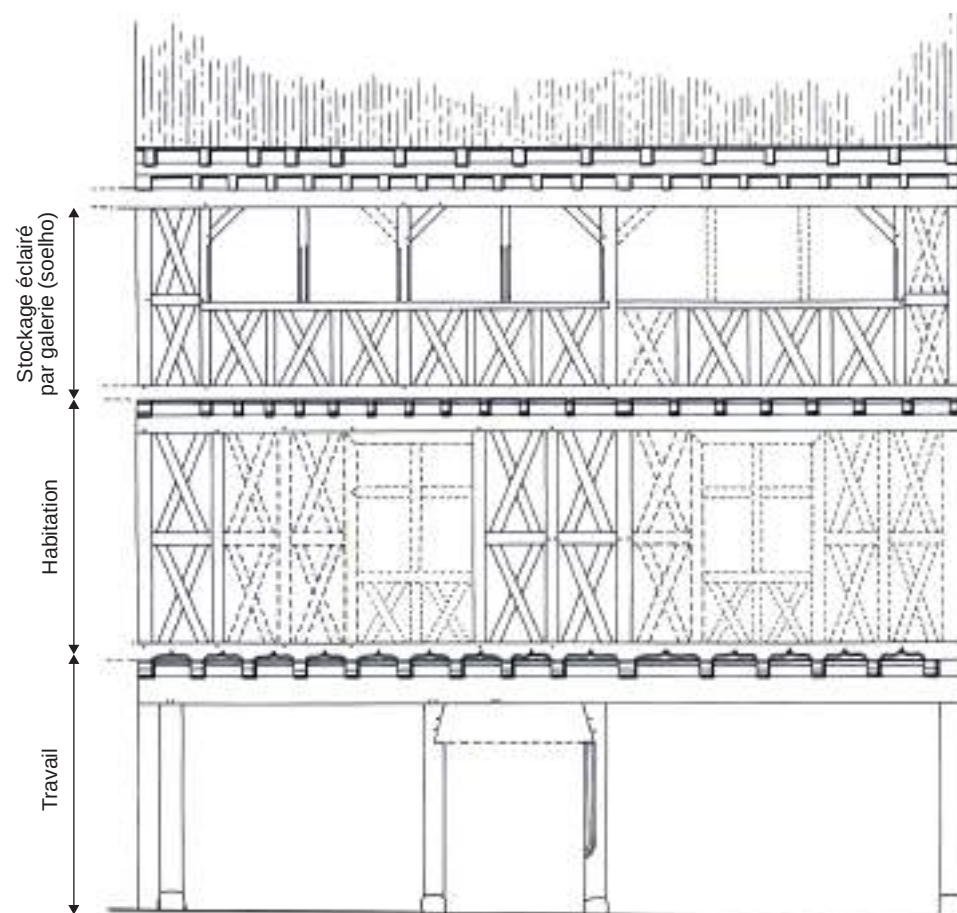
Pilier.



Linteau de la porte avec motif d'accolade.

Une maison polyvalente

Comme pour la construction maçonnée, la maison en pan de bois accueille un programme mixte qui répond aux fonctions professionnelles et résidentielles. La dissociation des usages s'établit toujours par niveau : un rez-de-chaussée ayant une vocation commerciale ou artisanale et un ou des étages réservés au logement. Le comble a toujours un usage de stockage.



Hypothèse de restitution, maison médiévale, Sorèze, Tarn. Source : Ondine Jouve, CAUE du Tarn.



Trace de la porte en arc brisé donnant accès au logement situé à l'étage

Trace de l'arcade en arc brisé de l'atelier ou de la boutique



Stockage

Habitation

Travail

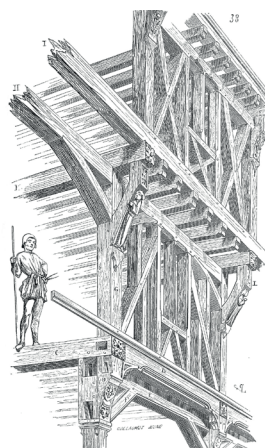
Parcelle 198 - Rue Pierre de Gorsse.

Les caractéristiques de la structure à bois courts**Des structures majoritairement mixtes**

Les façades de ces maisons sont majoritairement bâties dans une structure mixte associant murs à ossature bois et parties bâties en maçonnerie de pierre. Les seules maisons édifiées entièrement en bois sont situées sur la place des Arcades. Ces bâtiments médiévaux ont été partiellement transformés au XIX^{ème} siècle.

Maison entièrement bâtie en ossature bois

Maisons de la place des arcades.



Source : E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, 1859.



Façade à ossature bois. La maison semble avoir été arasée au XIX^{ème} siècle. Il reste le mur d'allège du soelho médiéval

Mur mitoyen en bois

Façade à ossature bois reprise au XIX^{ème} siècle

Structure à poteaux bois au RDC

Parcelle 378.

Pour les autres maisons de la bastide, une partie de la construction est édifiée en maçonnerie cela peut-être le rez-de-chaussée ou les murs mitoyens quant ils sont en encorbellement, ou bien les deux.

Rez-de-chaussée à piliers en pierre de taille



← Sablière de plancher

← Coussinets

← Pilier médiéval en pierre de taille à coussinets

← Maçonnerie de moellons de pierre datant du XIX^{ème} siècle



Parcelle 119 - Rue des Chiffonniers - Vestiges d'un RDC à pilier.

Exemple d'un RDC à piliers en pierre de taille, Vannes, Morbihan.



← Partie du XIX^{ème}

← Maison médiévale

Local

Pilier

Local artisanal ou commercial

Pilier

Porte

Jour

Parcelle 219 - Place Simon Fabre - Au XIX^{ème} siècle, la maison à colombage du Moyen Age (partie de gauche) a été en partie démolie, puis une nouvelle construction a été édifiée à la place. Le système de RDC à pilier devait se prolonger d'au moins une travée.

Rez-de-chaussée et murs mitoyens en encorbellement maçonnés

Les rez-de-chaussée sont bâtis en pierre de taille ou en maçonnerie de moellons équarris bien assisés. Les encadrements des baies et les têtes de murs en encorbellement sont réalisés en pierre de taille.

Mur mitoyen en encorbellement : tête du mur en pierre de taille et mur en maçonnerie de moellons

Elévation en pan de bois

RDC en pierre de taille

Jour rectangulaire
chanfreiné

Soupirail
chanfreiné

Jour chanfreiné
muré

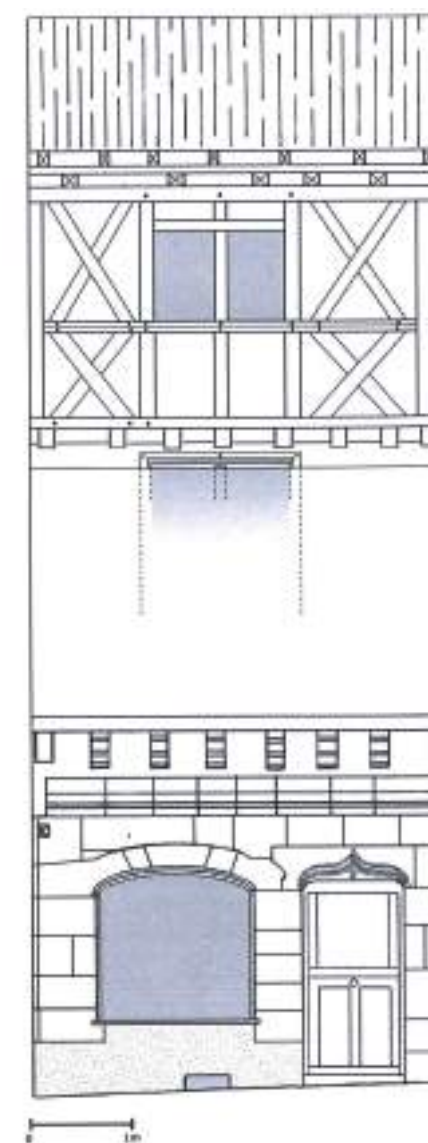
Emplacement de
l'arcade en arc brisé



Photo de 2019.



Parcelle 119 - Rue des Chiffonniers - Mur mitoyen en encorbellement et vestige d'un RDC en pierre de taille.



Hypothèse de restitution, maison médiévale, Labrugière, Tarn. Ondine Jouve, CAUE du Tarn.

Des structures en encorbellement

Les maisons en pan de bois de la fin de l'époque médiévale ont toutes des structures en encorbellement. Le premier niveau est en surplomb de 45 à 90 cm. Quand elles sont pourvues d'un second étage en débord, ce dernier est plus faible, de 10 à 15 cm environ de saillie. Les nombreux vestiges de murs mitoyens en surplomb attestent du goût pour l'encorbellement au Moyen Age.

Fait rare, on trouve à Castelnau-de-Montmiral des encorbellements sur le rempart. Remaniées aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les structures semblent dater de l'époque médiévale. L'enceinte a également été percée au Moyen Age : baie géminée et demi-croisée en partie haute, jours pour éclairer les niveaux bas semi-enterrés.



Partie centrale du R+2 reprise au XIX^{ème} siècle

2^{ème} étage en encorbellement

Partie centrale du R+1 reprise au XIX^{ème} siècle

1^{er} étage en encorbellement

Refends ou murs mitoyens en surplomb

Jour chanfreiné dont le linteau est orné d'une accolade

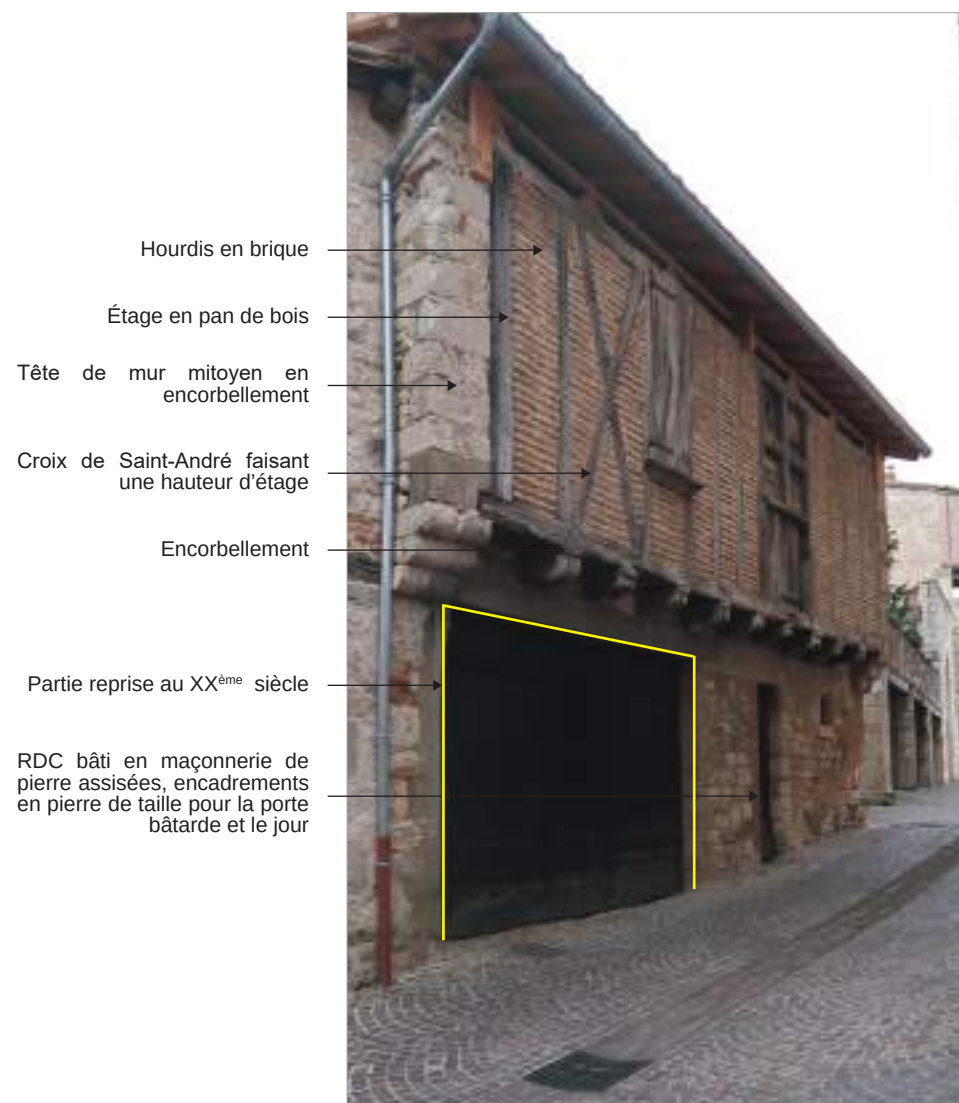
Maçonnerie du RDC datant du XIX^{ème} siècle



Parcelle 119 - Rue des Chiffonniers - Maison à double encorbellement.

Parcelle 240 - Place Simon Fabre - Encorbellement sur le rempart.

Les pièces de bois utilisées sont de sections importantes et sont soigneusement équarries. Les structures sont contreventées par des croix de Saint-André faisant toute hauteur d'étage. Les remplissages, appelés hourdis, sont bâtis en brique de terre cuite.



Parcelle 161 - Rue du Commerce.

La qualité des bois utilisés laisse supposer que la structure devait être apparente. Le bois étant un matériau fragile qui s'altère sous les effets des ultraviolets et de l'eau de pluie, l'ossature devait recevoir pour sa conservation une protection, probablement une huile ou un badigeon. Toutefois, aucune trace de badigeon n'a été retrouvée. Les hourdis recevaient probablement un enduit qui assurait une protection de la maçonnerie.

La façade a fortement été remaniée au XIX^{ème} siècle. Ne subsistent de l'époque médiévale que les structures des planchers en encorbellement. L'ossature de la façade semble avoir été reprise probablement en remployant les bois.

Parcelle 240 - Place Simon Fabre.

Là encore, la structure a fortement été remaniée au XIX^{ème} siècle.

Certaines baies du grenier conservent un appui saillant taillé en biseau

Les débords de solives du dernier niveau laisse supposer que cet étage devait être en encorbellement

Au 1^{er} niveau, entre les croix de Saint-André, le colombage a été remanié pour réaliser des fenêtres qui ont remplacé les croisées

Parcelles 198 et 199 - Rue Pierre de Gorsse.

Un décor sculpté limité

Les éléments constituant l'encorbellement du pan de bois, les encadrements des percements sont les supports de décors sculptés. Ces décors reprennent des motifs caractéristiques du gothique flamboyant de la fin du Moyen Age.

Les abouts de solives moulurés

Les abouts de solives sont profilés de motifs variés constitués le plus souvent de quart-de-rond bordés de minces chanfreins achevés par des congés droits. Les plus raffinés se composent de moulures recherchées comprenant un tore en amande complété d'un listel dégagé par des gorges.



Parcelle 468 et 310.



Parcelle 377 - Façade latérale.



Parcelle 289 - Rue Gambetta.



Parcelle 377 - Couvert.



Parcelle 215.



Parcelle 289 - Rue des Anciens Combattants.

La sablière de chambrée, motif d'accolade

Sur deux maisons, le décor gagne la sablière de chambrée du premier étage par une série régulière de petits arcs en accolade inscrits dans les intervalles des solives.



Parcelle 240 - Place Simon Fabre.



Parcelle 137 - Rue Gambetta.



Les encadrements des baies de l'habitation

A la fin du Moyen Age, comme pour les édifices maçonnés, les pièces de l'habitation sont éclairées par des croisées, demi-croisées ou jour. Les arêtes des encadrements sont abattues d'un chanfrein. Plus rarement un motif d'accolade vient orner un linteau. Les appuis conservés sont simple ou bien saillants et taillés en biseau.

L'encorbellement des têtes de murs maçonnés

Il suit généralement un tracé à quart-de-rond ou à doucine superposés par trois à minima.



Parcelle 252 - Rue Maximilien Cagnieul - Jour : encadrement chanfreiné, linteau orné d'une accolade, appui saillant taillé en biseau.



Parcelle 289 - Rue des Anciens Combattans - Demi-croisé murée, l'encadrement est chanfreiné.



Parcelle 215 - Rue Gambetta - Imposant encorbellement.

Un fort débord de toit pour protéger la façade

Le débord de toiture est un élément important de la maison en pan de bois, son objectif premier étant de protéger la façade de la pluie, d'où la mise en œuvre de débords de toit conséquents.

Deux dispositifs de débord de toit charpenté peuvent être envisagés :

- un important débord de toiture avec des chevrons de fortes sections qui devaient avoir des abouts sculptés ;
- un dispositif de panne sablière supportée par des poutres (ou entrails de fermes) en encorbellement – ce système permettant d'avoir une avancée de toiture plus importante.



Parcelle 235 - Rue de la Porte Neuve - Débord de toit avec panne sablière en débord soutenue par des poutres.



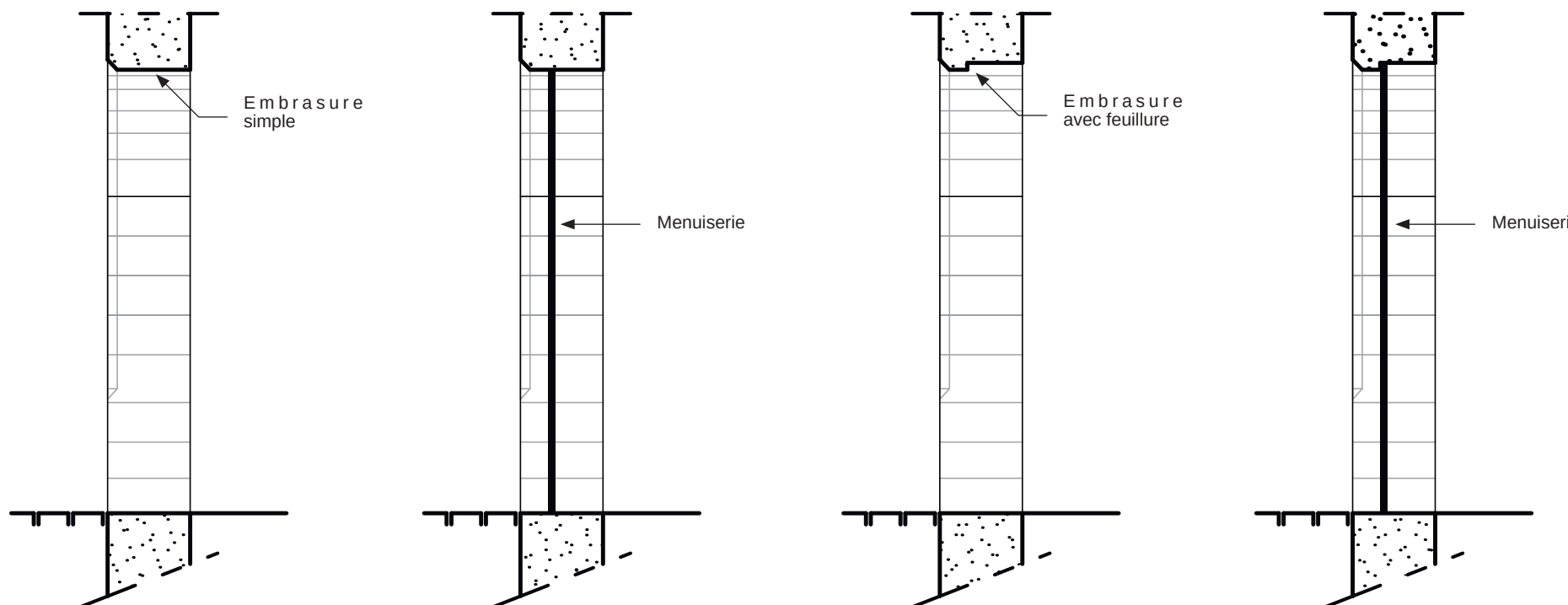
Autres exmples - Maisons médiévales, Touget, Gers.

Les menuiseries des maisons médiévales

Il ne reste aucune menuiserie de cette période. Des exemples d'autres villes permettront de présenter la nature des menuiseries des maisons du Moyen-Age.

Pose des menuiseries

A l'époque médiévale, la menuiserie des portes et des baies commerciales ou artisanales est posée en tunnel ou en feuillure, jamais en applique. Celles des fenêtres (jour, baie géminée, baie réticulée, croisée) est toujours positionnée en feuillure.



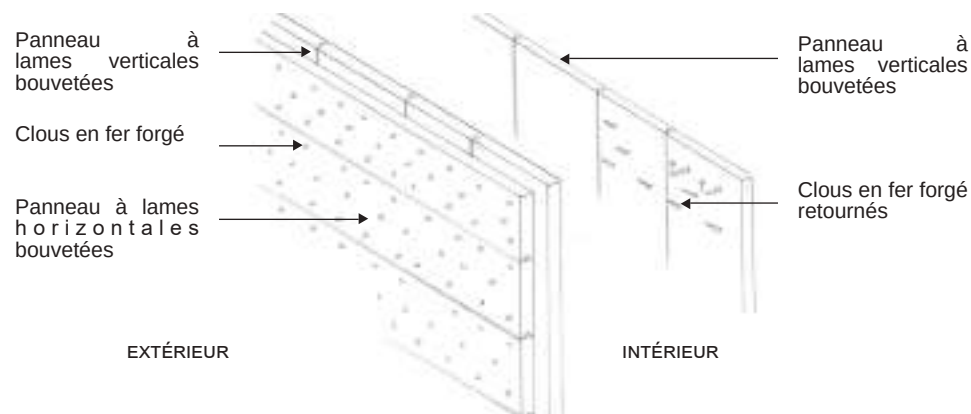
Pose en tunnel.

Pose en feuillure.

Les menuiseries des portes

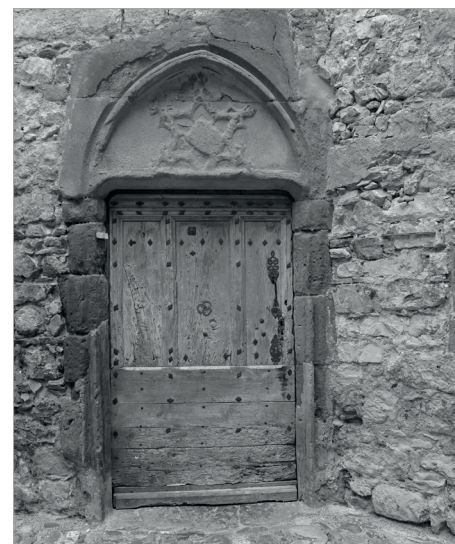
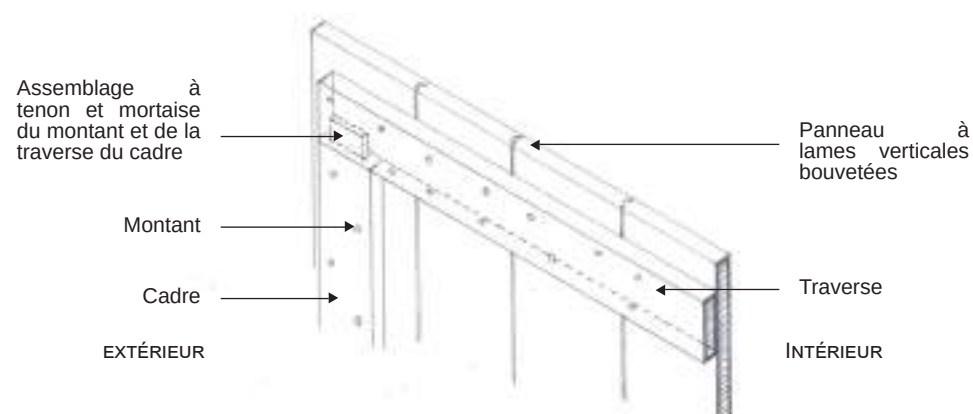
Au Moyen Age, il existait deux manières d'assembler les bois pour réaliser le vantail d'une porte.

Vantail à lames croisées : un panneau extérieur à lames horizontales assemblées par des clous forgés à un panneau à lames verticales.



Parcelle 219 - Place Simon Fabre.

Vantail à cadre : un panneau à lames verticales renforcé côté extérieur par un cadre ; les panneaux sont assemblés par des clous forgés.

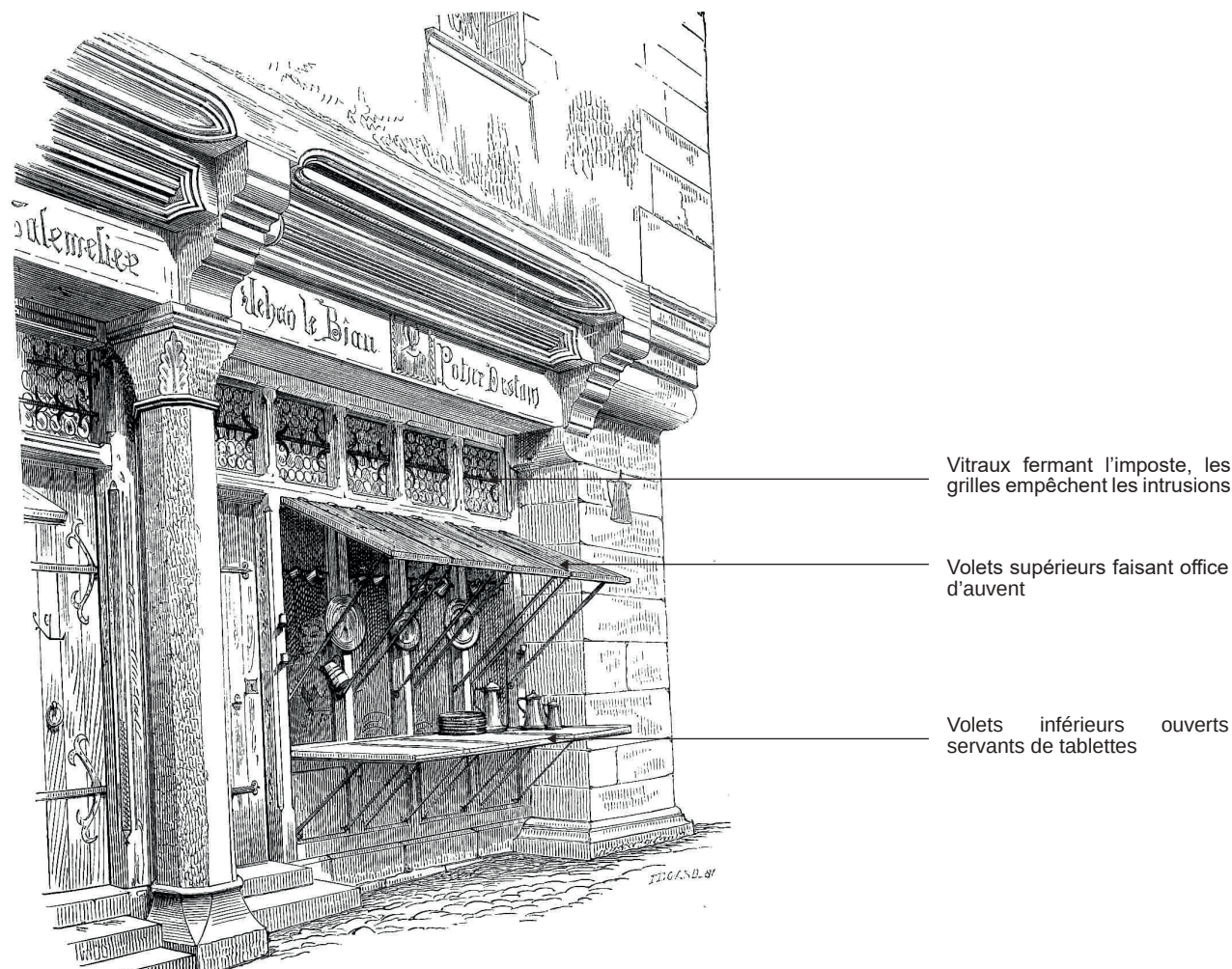


Vantail à cadre, Lagrasse, Aude.



Les menuiseries des vitrines des ateliers ou boutiques

Ce dessin d'Eugène Viollet-le-Duc renseigne sur la nature des menuiseries des vitrines : des volets pour les parties ouvrantes et en imposte pour apporter de la lumière quand les volets sont fermés, des vitraux. Devant ces derniers, des grilles empêchent les intrusions. Un fois ouvert les volets ont une seconde utilité. En partie basse, ils servent de tablettes pour présenter les marchandises et en partie haute, ils protègent ces dernières du soleil ou de la pluie (auvent).



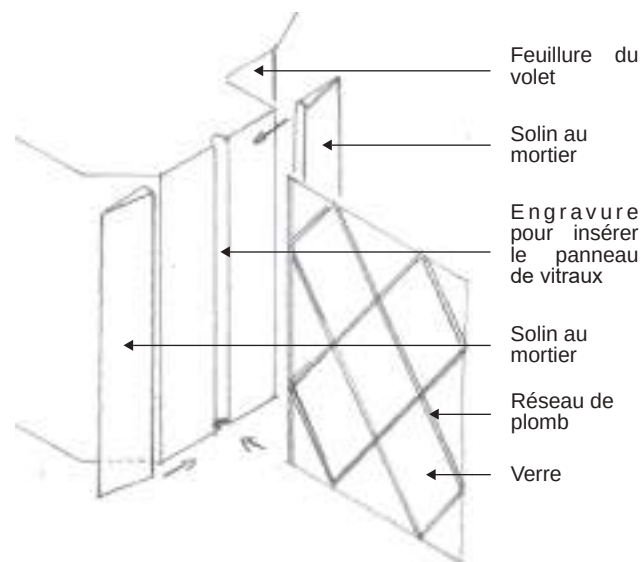
E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XV^{ème} siècle*, 1859, t. 2, pp. 236 et 237.

Les menuiseries des baies des étages : baie géminée, baie à remplage, croisée.

Volet plein, vitrail scellé, châssis vitré mobile

Le plus souvent, l'occultation de la baie était réalisé par un volet en bois, posé en feuillure. Comme les vantaux des portes, ils pouvaient être à lames croisées ou à cadre. Pour améliorer les conditions d'habiter, des vitraux scellés dans le tableau assuraient une étanchéité à l'eau et à l'air. Pour empêcher les intrusions, ils étaient doublés côté intérieur par des volets.

Volets : panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à condamner une baie ou à doubler intérieurement une châssis vitré.



D'après un dessin de Tiercelin Arnaud.



Ouvertures condamnées par des volets à cadre.

Source : Œuvre de Hantone (XV^e s.). FERAY Jean, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875



Vestige de vitraux scellés protégés par des volets à lames croisées - Grange de Bargues, Assier, Lot.



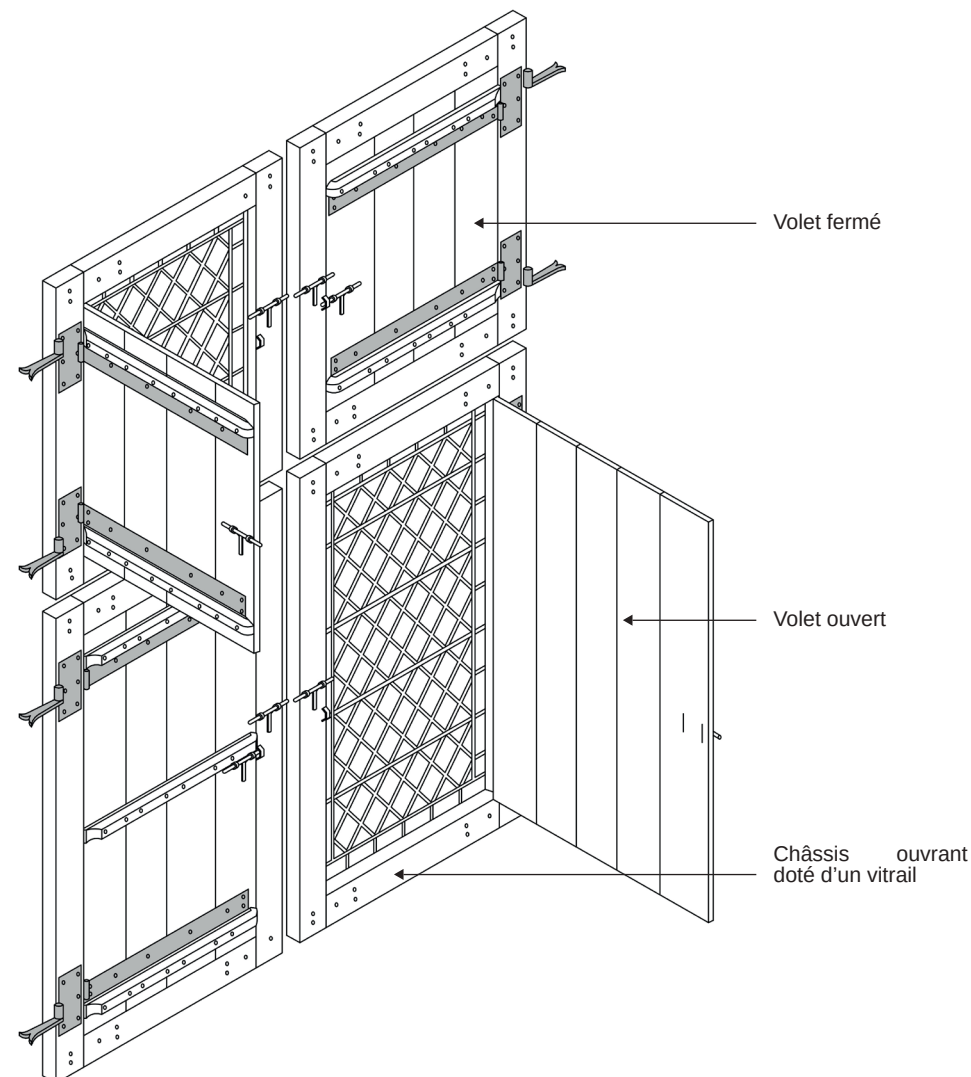
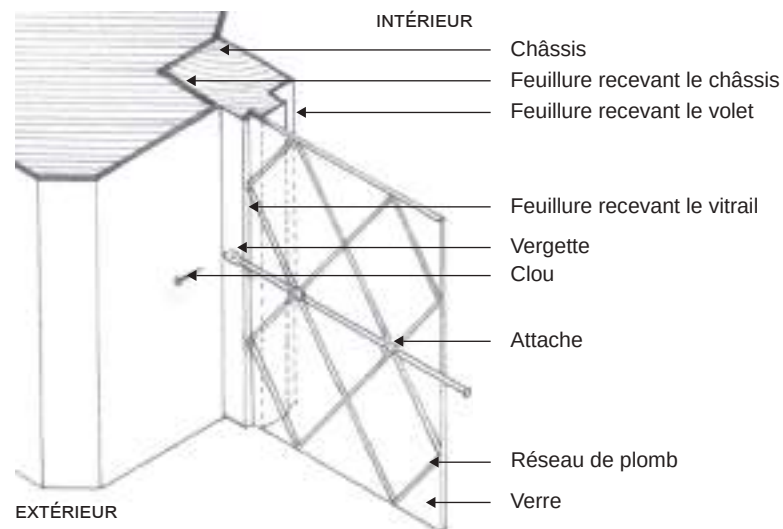
Vestige d'un volet à lames croisées - Grange de Bargues, Assier, Lot.

Les baies des riches demeures sont fermées par des châssis mobiles dotés de papier huilé ou de vitrail. Comme pour les vitraux scellés, ils sont doublés côté intérieur par des volets se rabattant dans l'ébrasement.

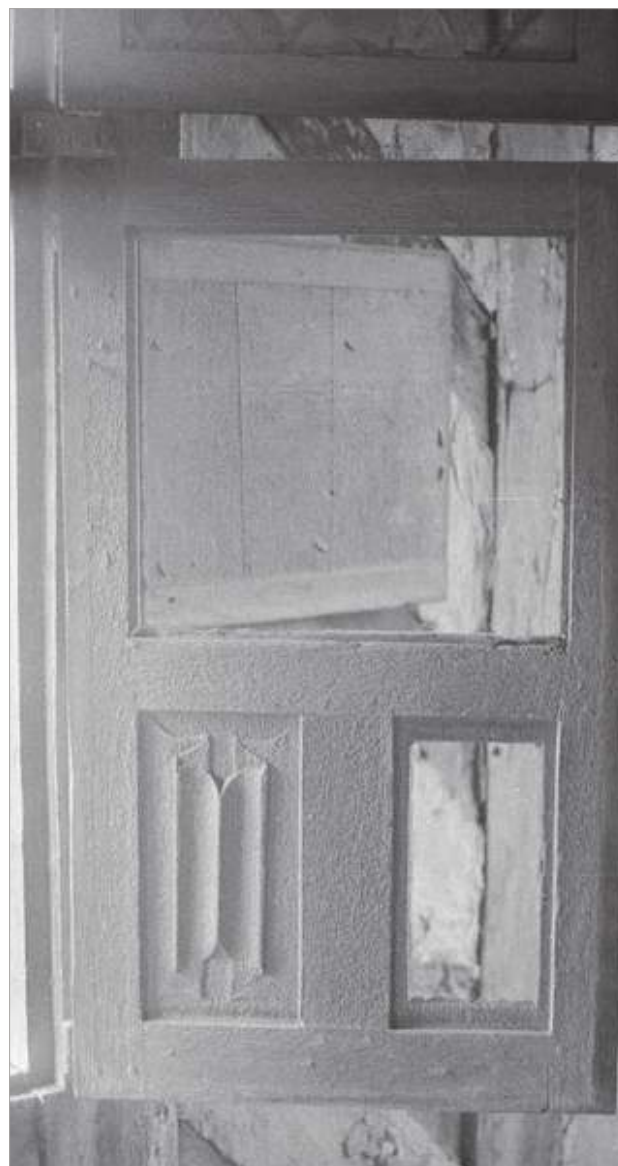
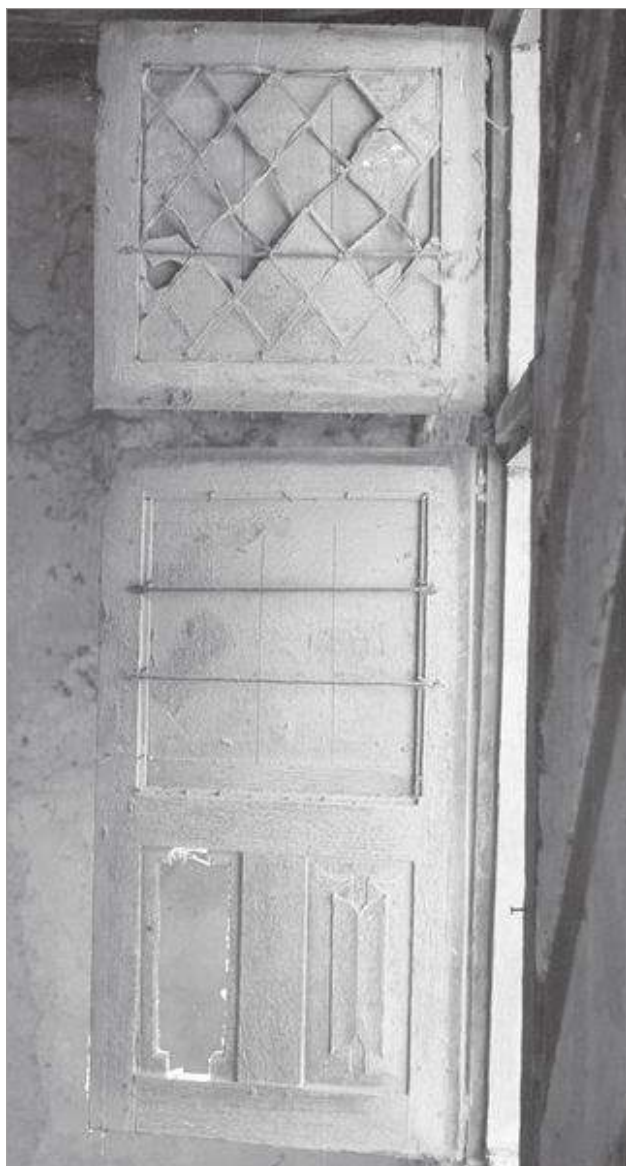


Compartiments occultés par des châssis à vitraux doublés de volets.

Sources : Christine de Pisan offrant ses œuvres à Ysabeau de Bavières (vers 1410)
FERAY Jean, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875.



D'après des dessins de Tiercelin Arnaud.



Châssis à vitraux et volets. Maison à pan-de-bois de la fin XV^{ème} ou début de XVI^{ème}. Rieux-Volvestre, Haute-Garonne.

Source : Lallemand Bruno. Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP.



Maisons et vestiges archéologiques de l'époque médiévale.

2.1.2. LE PATRIMOINE BÂTI DE LA FIN DU XVI^{ème} ET XVII^{ème} SIÈCLES

La fin du XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècles marquent une période de transformations des maisons de la bastide. Les réaménagements concernent à la fois les façades avec la création de nouveaux percements mais aussi la modification des intérieurs. Une dizaine de maisons du bourg sont concernées.

A. La mise au goût du jour des façades

Les travaux concernent la création de nouveaux percements, portes et croisées, ou des reconstructions partielles.

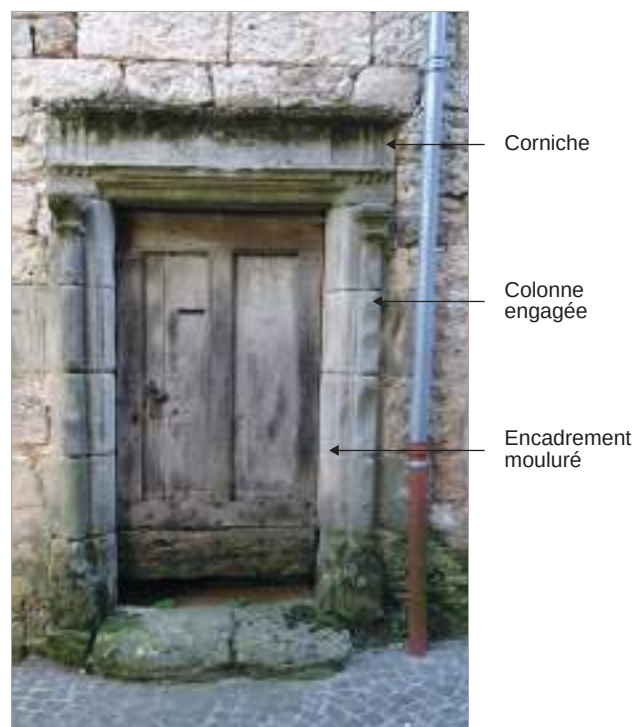
Au début du siècle, le décor sculpté des ouvertures s'inspire de motifs antiques. A la fin du siècle, l'ornementation est plus ténue

A.1. Les portes

Exemples de portes à linteau droit. Les deux premières ont une richesse ornementale réinterprétant le vocabulaire antique. La troisième a un décor plus sobre, limité à une simple mouluration de l'encadrement.



Parcelle 215 - Rue Gambetta - Porte à linteau droit - 1620. Les jambages sont sculptés de pilastres cannelés, ils supportent une corniche à métope et triglyphe.



Parcelle 218 - Rue Cahuzac - Porte à linteau droit dont l'encadrement est mouluré. Les jambages sont ornés de colonnes engagées supportant une corniche.

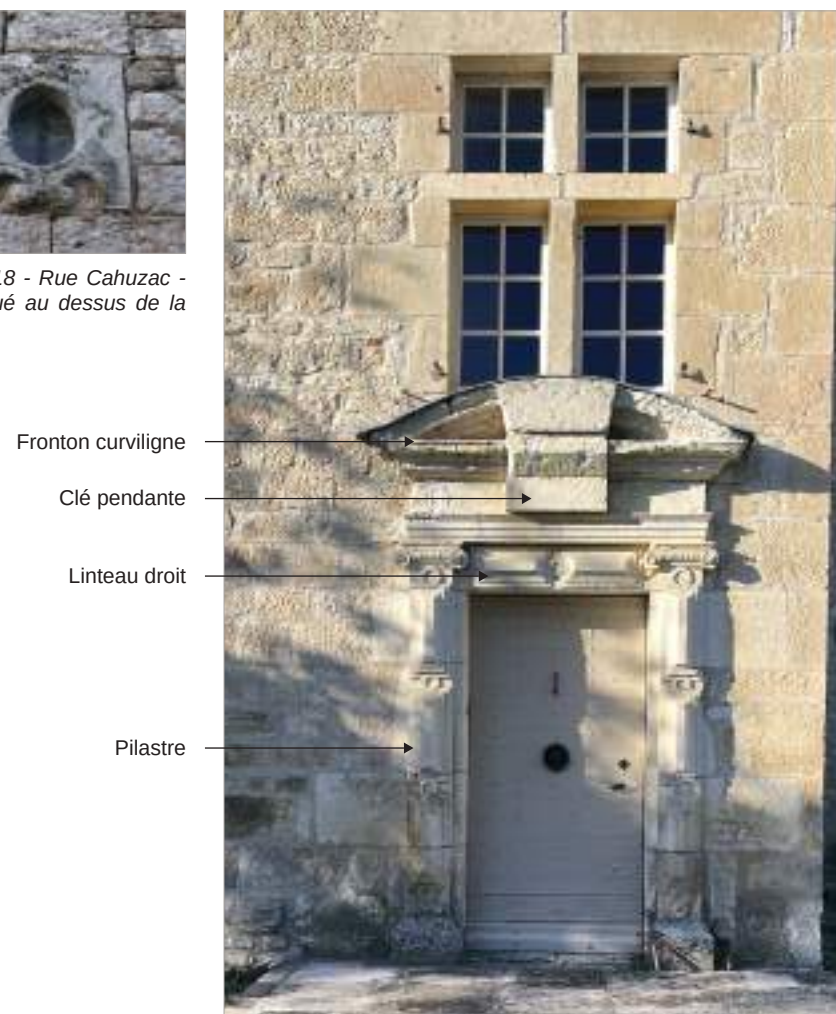


Parcelle 183 - Rue du Commerce - Porte à encadrement mouluré.

Les portes du logis de Corduriès et du château de Mayragues, datant également de la fin du XVI^{ème} ou début du XVII^{ème} siècles, témoignent de la richesse ornementale de cette période. L'oculus ovale ornant le tympan de la porte du château de Mayragues est caractéristique de cette époque. On le retrouve sur de nombreuses façades de la bastide.



Parcelle 218 - Rue Cahuzac -
Oculus situé au dessus de la
porte.



Fronton curviligne

Clé pendante

Linteau droit

Pilastre



Boule

Fronton triangulaire

Oculus ovale

Volute en S

Linteau en anse de panier

Pilastre ionique

La porte est ornée de pilastres au curieux découpage en bossages entre lesquels viennent s'insérer des entrelacs. Ce motif décore également le linteau. La corniche est surmontée d'un fronton curviligne doté d'une énorme clé pendante. Logis de Corduriès.

Le linteau de la porte batârde est ici taillé en anse de panier. Au-dessus de la corniche supportée par des pilastres ioniques un fronton triangulaire rompu, flanqué de boules. Le tympan est ouvert d'un oculus ovale encadré par des volutes en S. Château de Mayragues.

A.2. Les croisées

Durant cette période les pièces de l'habitation sont toujours éclairées par des croisées. Comme celui des portes, le décor sculpté de ces baies s'inspire de motifs antiques : pilastres, corniche, fronton.



Maison de la place des Arcades (MHI), 1630 - Des pilastres cannelés supportent une corniche, au-dessus un fronton triangulaire orné de boules. L'appui saillant est mouluré.



Parcelle 455 - Rue Jean-Baptiste Marcet - Fenêtre à claire-voie délimité par des meneaux. Les piédroits sont ornés de pilastres soutenant une corniche. L'appui saillant est mouluré. A gauche, un oculus ovale.

Certaines baies se singularisent par l'absence de décor sculpté et sont à arêtes vives. Dans le bourg, peu sont conservées car beaucoup ont été remaniées ou murées.



Logis de Corduriès avec des croisées sans ornements.



Croisée dont la traverse et le meneau ont été déposés - Le linteau a été refait en bois

Demi-croisée

Parcelle 161 - Rue du Commerce.



Croisée condamnée

Parcelle 183 - Rue du Commerce.



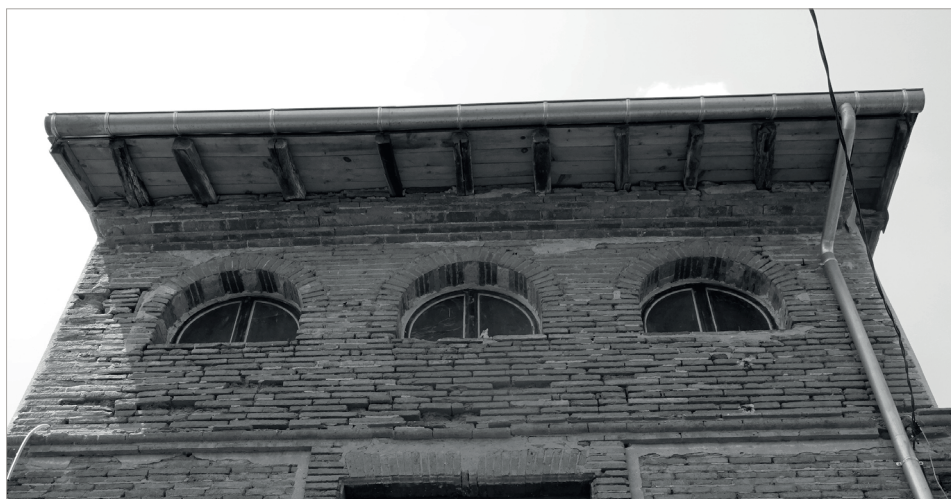
Fenêtre à meneau partiellement condamnée

Croisée transformée en fenêtre au XIX^{ème} siècle

Parcelle 132 - Rue des Chiffonniers - Cette façade présente trois travées à croisée et fenêtre à meneau aujourd'hui partiellement murée.

A.3. La mirande

L'étage de combles de cette maison médiévale a été repris pour créer une mirande (ou solelho). Comme cela est fréquent dans le Midi-Toulousain pour cette période, elle est composée d'une série d'arcades plein cintre reposant ici sur des piliers. La bichromie brique et pierre pour les encadrements est un motif décoratif très apprécié au début du XVII^{ème} siècle.



Mirande, pas de pierre mais un enduit blanc cassé pour l'imiter - Maison de vigneron, Lisles-sur-Tarn.



Mirande réalisé au XVII^{ème} siècle - Hôtel d'Astorg (XVI^{ème} siècle), Toulouse. Source : Monumentum.



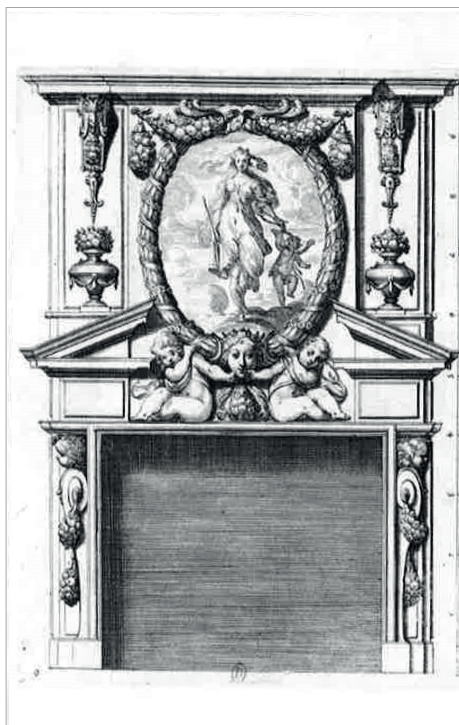
Parcelle 218 - Rue Cahuzac.

B. Réaménagement des intérieurs, un panel remarquable de cheminées monumentales

Les transformations apportées au XVII^{ème} siècle ont également concerné les aménagements intérieurs, plusieurs maisons possèdent de très belles cheminées en stuc, à rapprocher de celle du château de Mayrague datée de 1660 (MHI). Dans son article sur « Les cheminées à la Française », Bruno Tollon explique que les auteurs de ces ouvrages sont des artisans itinérants qui disposent dans leur carton de plusieurs modèles qu'ils adaptent en fonction du commanditaire. Pour les plus prestigieuses, la composition et l'ornementation renvoie à celles des retables destinées aux églises.

Lors des visites effectuées dans ces édifices, nous avons pu nous rendre compte qu'elles demeuraient les derniers éléments de décor XVII^{ème} siècle avec les plafonds. Toutes à l'exception de celle de la maison de la rue Cahuzac ont été restaurées.

Source : Bruno Tollon, « Les cheminées à la Française », N° 32 Décors intérieurs, Midi-Pyrénées Patrimoine, hivers 2012-2013.



Maison place des Arcades, MHI.



Château de Mayragues, MHI.

*Maison rue Cahuzac.**Maison rue Porte-Neuve.**Maison rue Pierre Gorsse.*

C. Les menuiseries

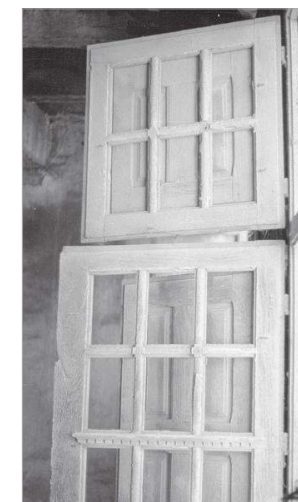
Les menuiseries des portes et croisées s'inscrivent dans la continuité de celles du Moyen Age. Les vantaux des portes sont toujours à lames croisées ou à cadre. Les croisées sont occultées par des châssis mobiles majoritairement dotés de vitraux doublés côté intérieur et par des volets se rabattant dans l'ébrasement. A la fin du XVII^{ème} siècle, des vitres de format carré fixées sur des petits-bois remplacent les panneaux de vitraux.



Châssis mobile à vitraux. « La liseuse » Joannes Vermeer (1632 / 1675).



Châssis mobiles à vitres et petit-bois.
Rieux-Volvestre, Haute-Garonne.



Source : Ministère de la Culture (France), Médiathèque
du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP.

D. La fontaine des Cannelles

Cette fontaine située hors les murs a été datée de 1540. Le décor reprend les motifs caractéristiques de cette période : pilastre supportant une corniche curviligne ornée de boules.





LÉGENDE

- Elévations conservant des éléments datant du XVII^{ème} siècle
- Eléments datant du XVII^{ème} siècle : cheminée, porte, croisée, claire-voie, jour, oculus, etc.)

Maisons et vestiges archéologiques de la fin du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècle.

2.1.3. LE PATRIMOINE DE LA PÉRIODE CLASSIQUE

A. Les transformations urbaines du XIX^{ème} siècle

Pour la période classique, nous avons la chance d'avoir dans les archives les deux plans de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle et le cadastre napoléonien de 1830. Le premier plan de l'ancien régime est précieux pour la précision de sa nomenclature des toponymes et des équipements : hôtel de ville, hôpital, maison curiale, etc.

On voit que, dès cette époque, on cherche à créer des promenades sur tous les cotés de la ville en ouvrant autant que possible les remparts comme on le fait dans les villes de plus grande importance. Ce travail se poursuit au XIX^{ème} siècle avec la consolidation de la Promenade de l'Esplanade.

L'avenue du 8 mai 1945 construite au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle va changer complètement le sens d'entrée dans le bourg en permettant, comme à Puycelsi, l'accès au niveau haut par une pente douce reléguant la porte des Garrics et ses fortes rampes à une entrée de statut secondaire. Enfin sur la route de Gaillac, on construit un faubourg sur le replat qui profite de la nouvelle route vers Puycelsi en passant par le sud.



Promenade nord, (lieu conçu pour organiser des foires, se retrouver, se promener, contempler le paysage). Au début du XX^{ème} siècle, la promenade enherbée et plantée est un jardin pour les habitants. Aujourd'hui, elle tend à perdre cette qualité d'ambiance.



La promenade nord en 2019



Création d'une route sur le flanc sud (Avenue du 8 mai 1945) avec son alignement d'arbre aujourd'hui disparu.



Avenue du 8 mai 1945 en 2019.

Source des cartes postales : Delcampe.



A l'entrée du faubourg, la nouvelle gendarmerie. La construction des maisons se fait majoritairement sur le côté sud. Le versant nord, à l'ombre, reste peu bâti.



Aujourd'hui, le faubourg tend à se densifier au nord.



Ambiance de la route de Gaillac qui était à la fin du XIX^{ème} ou début du XX^{ème} siècle plantée d'un ou deux alignements de platanes.



Élévation sud la route de Gaillac : le front bâti avec des maisons à l'alignement est homogène tant par le style des édifices que le mode de bâtir.

Le XIX^{ème} siècle marque aussi le retournement de la ville sur la campagne, les façades le long du rempart sont transformées et des bâtiments sont reconstruits. Les quatre élévations urbaines offrent aujourd'hui l'image d'une ville classique et non celle d'une cité médiévale. Ceci se voit notamment côté nord où de nombreuses maisons bourgeoises s'ouvrent sur des jardins en terrasses.

Ce désir de profiter de la vue sur le grand paysage et de bénéficier de sorties sur l'extérieur, s'est traduit dans la seconde moitié du XX^{ème} par la transformation de fenêtres en porte-fenêtres, la création de balcons, l'aménagement de terrasses. Aujourd'hui, ce phénomène se poursuit avec le réaménagement des jardins suspendus. Un des enjeux du Site Patrimonial Remarquable sera donc la préservation et la mise en valeur de ces quatre fronts bâtis un peu malmenés, tout en intégrant ce désir des habitants d'avoir plus de lumière et des sorties extérieures dans un tissu urbain dense.



Grace au regroupement de plusieurs parcelles médiévales, construction de demeures s'ouvrant sur des jardins suspendus donnant sur la promenade nord.



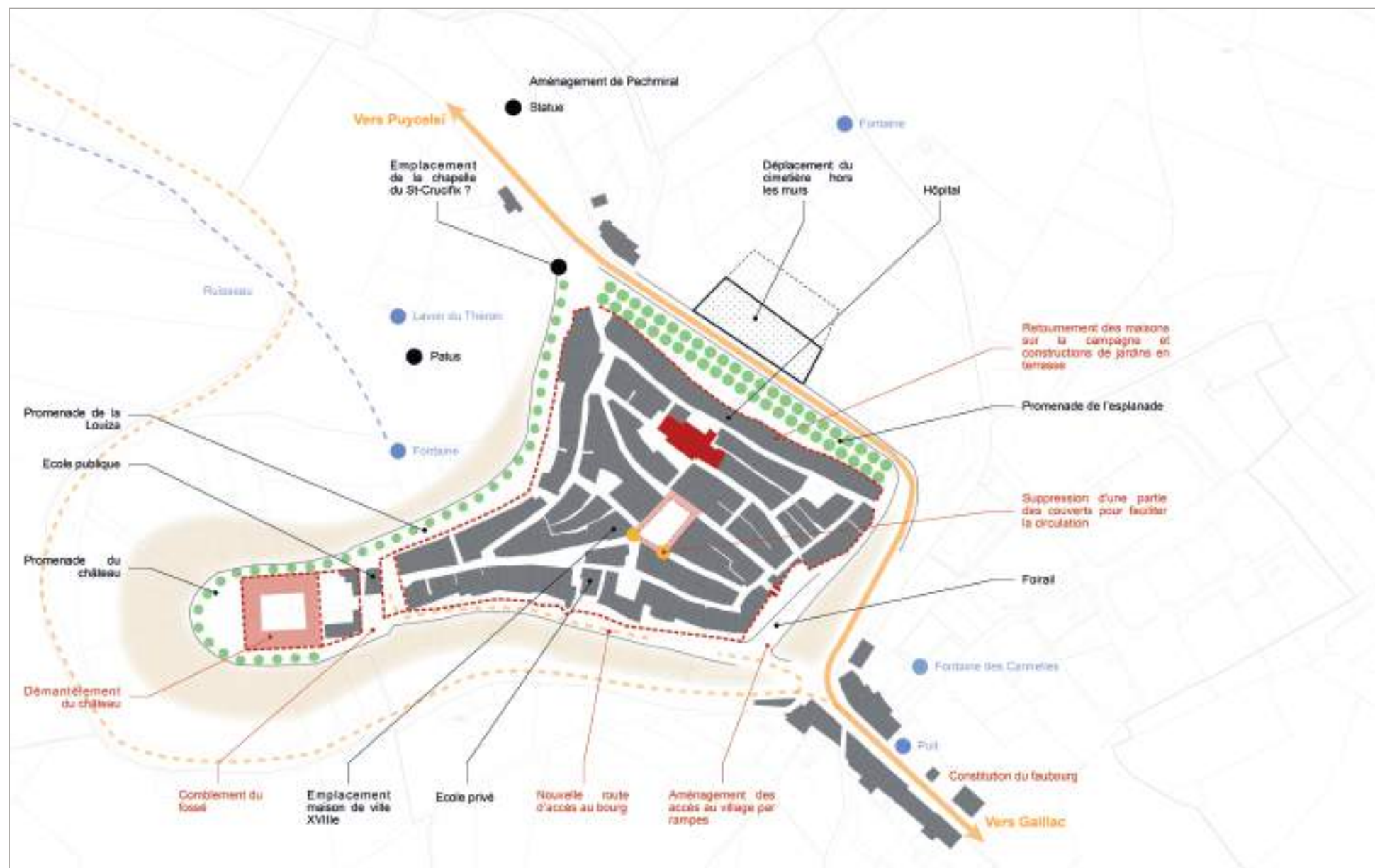
Retournement des maisons à l'est et au sud : le rempart est percé de fenêtres et porte-fenêtres. Des balcons filants témoignent là encore du désir de s'ouvrir sur la campagne.



Création de balcons dans les années 50



Plus récemment, constructions de terrasses sur d'anciennes toitures en pentes.



B. Des équipements pour le village

B.1. Les écoles

Au début du XIX^{ème} siècle, l'enseignement primaire public est à la charge des municipalités de plus de 500 habitants qui devaient fournir les locaux scolaires et le logement des instituteurs. A Castelnau-de-Montmiral, l'école est édifiée à l'emplacement de l'ancien fossé entre la bastide et château. Suite à la loi Falloux de 1850 concernant la liberté de l'enseignement en France, une école religieuse privée est fondée en 1861. Le bâtiment est construit dans la bastide en 1869.



Ancienne école publique.



Ancienne école privée.

B.2. La gendarmerie

Datant de la fin du XIX^{ème} siècle, elle se situe dans le faubourg. Les deux bâtiments forment un L autour d'une cour. Face à la rue la gendarmerie et en retour d'équerre les écuries. Un mur de clôture et son portail marquent la limite sur la route de Gaillac.



Ancienne gendarmerie.

B.3. Les puits et fontaines

Toujours dans un souci d'hygiène, le village se dote de nouveaux puits et fontaines.



Fontaine le long de la D4.

B.4. Le lavoir

Un lavoir est un bassin, en général couvert, pour laver le linge. Il est alimenté en eau soit par une source soit par un cours d'eau. En France, la plupart des lavoirs datent du XIX^{ème} siècle. Pour prévenir la diffusion de certaines maladies, le lavage du linge est devenu un enjeu d'hygiène et de santé publique. Par une loi du 3 février 1851, l'Etat décide de prendre à sa charge jusqu'à 30% des frais de construction des lavoirs communaux. Ce fut l'élément déclencheur d'une vague de constructions qui toucha toutes les communes de France. Castelnau-de-Montmiral compte un lavoir public de 1908 situé en dehors de la bastide.



Lavoir du Théron.

B.5. Le cimetière

Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, la présence d'un cimetière à proximité des habitations inquiète. Durant le XIX^{ème} siècle, une législation se met donc en place, pour obliger les communes à déplacer extra-muros leur cimetière. Inscrit dans la pente du versant nord, le cimetière de la bastide avec ses cyprès et son mur de clôture est caractéristique des cimetières du XIX^{ème} siècle.



Cimetière.

C. Un temps de reconstruction

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, la bastide connaît une période de transformation urbaine importante :

- des regroupements parcellaires pour créer de grandes demeures ;
- la suppression des encorbellements pour dégager et aérer les rues ;
- le démantèlement d'une partie des couverts pour faciliter la circulation ;
- la destruction des structures en pan de bois, probablement en mauvais état de conservation, pour reconstruire des élévations maçonnées.

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, de nombreuses constructions ont été démolies pour créer des places de stationnements dans le village.

Hors les murs, un faubourg linéaire se développe le long de la route de Gaillac.



Rue Basse avec ses maisons en encorbellement.

Source : Delcampe.



Maisons détruites puis reconstruites aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

C.1. Les maisons maçonnées

Matériaux

Le mur de façade est bâti en maçonnerie de moellons de pierre irréguliers et non assisés. Aux moellons peuvent être associés des blocs de pierre de taille, des remplois d'éléments médiévaux, ou des briques de terre cuite. La brique peut également être utilisée pour monter certaines parties de la façade comme les allèges des fenêtres ou les conduits de cheminée. Sur de rares façades, l'emploi d'adobe (brique de terre crue) a été recensé, par exemple pour la construction d'une surélévation. Ce type de maçonnerie hétérogène était destiné à recevoir un enduit à la chaux qui masquait une mise en œuvre moins soignée qu'au Moyen Age et qui protégeait le matériau des intempéries. Autre différence avec l'époque médiévale, l'adoption de nouveaux matériaux, plus économiques, pour réaliser les encadrements des percements : la brique de terre cuite et le bois.



Sur ces deux photographies, les encadrements de percements sont en pierre de taille.



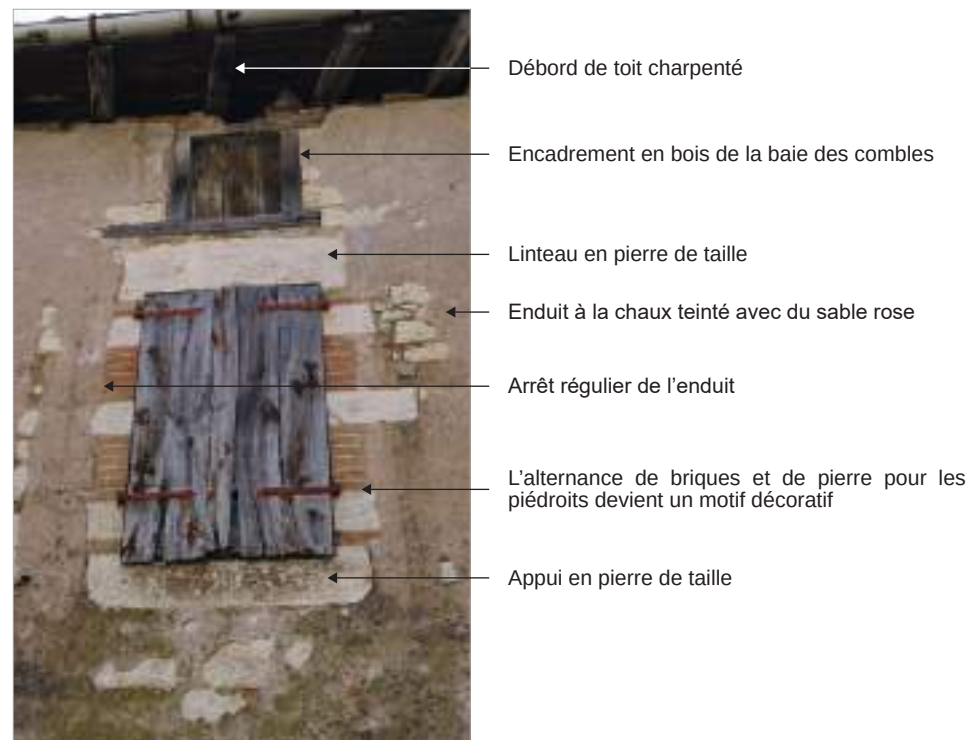
Parcelle 255 - Place de l'Eglise - La suppression de l'enduit laisse voir une maçonnerie constituée de moellons de différentes tailles.

L'amélioration de la circulation routière a permis de transporter des briques d'argile depuis les briqueteries situées dans la vallée du Tarn, à partir du XVIII^{ème} l'adobe et la brique foraine puis à la fin du XIX^{ème} siècle la brique bourguignonne. Matériau peu onéreux, le bois est utilisé pour bâtir les encadrements des baies de maisons modestes ou de bâtiments utilitaires. Les percements d'une façade secondaire ou arrière peuvent également être en bois.

Adobe : argile qui, mélangée d'eau et d'une faible quantité de paille hachée ou d'un autre liant, peut être façonnée en briques séchées au soleil. Son format approche celui de la brique foraine. Dans la région toulousaine, l'adobe apparaît au XVIII^{ème} siècle.

Brique foraine : dite aussi brique toulousaine, c'est une brique de terre cuite de format 48 x 22 x 5 cm. Elle a été utilisée dans le midi toulousain du XI^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Brique bourguignonne : brique de terre cuite de format 22 x 11 x 5 utilisé dans le nord de la France depuis le Moyen Age. Ce format de brique devient standard au XIX^{ème} siècle et remplace la brique foraine dans la région toulousaine.



Parcelle 215 - Place Simon Fabre - Cette construction est caractéristique des maisons modestes du XIX^{ème} siècle de la bastide. Les murs de façade sont bâtis en maçonnerie mixte constituée majoritairement de moellons de pierre, mais aussi des remplois de pierre de taille et des briques foraines. Le parement hétérogène était destiné à être masqué comme l'atteste le vestige d'enduit teinté avec un sable rose. Les encadrements des percements de l'élévation principale sont réalisés avec deux matériaux : la brique foraine alternée avec la pierre de taille pour les jambages, les linteaux, seuil et appuis sont en pierre de taille. Ce matériau sert également à la confection de la chaîne d'angle harpée. Sur la façade latérale, les entourages des baies sont en pièces de bois assemblées.



← Corniche en brique foraine

← Encadrement de l'oculus en brique foraine

← Cordon de plancher en brique foraine

← Cordon de plancher en brique foraine

Parcelles 232, 479, 478 - Rue de la Porte Neuve - Pour ces maisons cossues, la brique foraine sert à réaliser les cordons de plancher et les corniches. Pour les deux maisons jumelles, à droite, les encadrements des oculi éclairant les combles et pour partie ceux des fenêtres sont aussi en brique.



Parcelle 240 - Rue de la Porte Neuve.

Deux exemples de maisons de la fin du XIX^{ème} siècle utilisant la brique bourguignonne pour les encadrements des baies, les cordons, corniche et chaînes d'angle.



Parcelle 316 - Rue Gambetta.

Des typologies variées

Les maisons maçonnées des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ont des caractéristiques communes : le mode de bâtir, mais également une recherche de régularité dans le dessin de la façade. Selon les principes de composition de l'architecture classique, les percements sont ordonnés en travées et alignés horizontalement ; avec, lorsque cela est possible, une recherche de symétrie. Nouveauté de cette période, l'usage du rez-de-chaussée qui peut abriter des pièces de l'habitation. Malgré ces points communs, l'étude des maisons a permis d'identifier plusieurs typologies.

La maison cossue

Ces maisons de taille importante se développent sur des terrains acquis par regroupement de plusieurs parcelles médiévales. Les façades comportent donc plus de quatre travées. Sur ces maisons cossues, le décor architectural est important. L'entrée, qui reflète le statut du propriétaire est clairement signalée. Les portes bâtarde reçoivent une ornementation plus ou moins abondante qui concerne à la fois le dessin de l'encadrement et la conception de la menuiserie. Les encadrements des portes sont en pierre de taille avec des couvrements en arc plein cintre ou à linteau droit supporté par des pilastres. Dans les deux cas, ils peuvent être surmontés d'une corniche. Les encadrements des fenêtres ont une forme rectangulaire. Ils sont réalisés avec des pierres de taille qui sont affleurantes au parement de la maçonnerie.



Parcelle 143 - Rue Baptiste Marcet - La façade est à quatre travées. L'habitation se développe sur les deux premiers niveaux, le comble a un usage de stockage. Le tracé du couvrement de la porte batârde est en arc plein cintre avec une clé saillante à volute. La porte est surmontée d'une corniche.



Corniche

Clé

Arc plein-cintre

Imposte vitrée avec
petits-bois rayonnants

Traverse d'imposte

Vantaux à cadre

Corniche

Linteau droit

Imposte vitrée avec
petits-bois formant
des losanges

Traverse d'imposte

Vantaux à cadre

Pilastre



Parcelle 130 - Rue des Chiffonniers - Ce modèle de porte a un linteau droit supporté par des pilastres. Une corniche prend place sur le linteau.



Porte piétonne : porte destinée au passage des hommes ayant une menuiserie à un vantail.

Corniche et chevrons en débord

Fenêtre rectangulaire en brique (matériau moins noble), l'habitation semble s'étendre jusqu'au comble

Cordon de plancher en brique

Fenêtre rectangulaire en pierre, ce matériau noble est utilisé pour les baies du RDC et de l'étage

Porte bâtarde, encadrement en pierre de taille dont l'arête est chanfreinée. Le couvrement est en arc plein cintre



Fenêtres du comble, occultation par des persiennes.



Fenêtre du premier, châssis ouvrant à la française à grands carreaux (XX^{ème}), occultation par des contrevents à écharpes (XX^{ème}).



Chanfrein

Grille d'imposte

Imposte

Vantaux à cadre

La richesse ornementale est limitée au dessin de la menuiserie et de la grille d'imposte.



Fenêtre RDC, châssis ouvrant à la française à grands carreaux (XX^{ème}), occultation par contrevents se rabattant dans l'ébrasement.

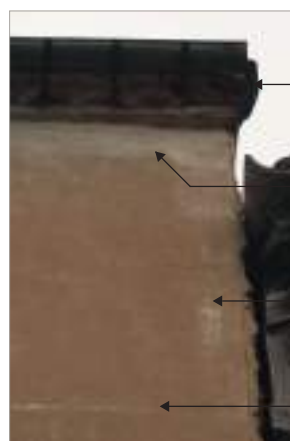
La maison modeste

Ces constructions sont édifiées sur les parcelles étroites de la ville médiévale. Les façades ne sont plus qu'à une, deux ou trois travées. Les portes piétonnes et les fenêtres sont majoritairement à linteau droit en pierre de taille, mais d'autres types de couvrements (arc segmentaire et arc à plate-bande) ou matériaux (bois, brique foraine, brique bourguignonne) sont utilisés. En façade, l'ornementation est limitée au chanfrein des portes et à la bichromie des encadrements : alternance de brique et de pierre.

Porte bâtarde : porte destinée au passage des hommes ayant une menuiserie à deux vantaux.



Appui mouluré saillant



Couronnement constitué d'une génoise à un rang de tuile

Motif de quart de rond à la jonction du bandeau et de la chaîne droite

Décor de badigeon blanc cassé venant souligné la génoise (bandeau) et les limites mitoyennes (chaînes droites)

Enduit à la chaux teinté avec du sable blond



Fenêtre à encadrement rectangulaire affleurant.

Arrêt droit de l'enduit autour de la baie.

Appui mouluré saillant

Jour éclairant une cave

Parcelle 229 - Place Simon Fabre - Cette maison se développe sur trois niveaux. La façade, composée à deux travées, conserve son décor d'enduit et ses menuiseries d'origines.



Couronnement constitué d'une corniche en brique foraine et de chevrons en débord

Vestige d'un enduit teinté avec du sable rose

Cordon de plancher en brique foraine

Arrêt droit de l'enduit autour de la baie

Bichromie des piédroits.

Vestige d'un enduit teinté avec du sable rose

Cordon de plancher en brique foraine

Bichromie des encadrements

Arête taillée en chanfrein



Couronnement constitué d'une corniche en brique foraine et de chevrons en débord.



Mouluration du cordon.



La baie de la boutique aujourd'hui partiellement murée.



La porte du logement.

Parcelle 236 - Rue de la Porte Neuve - Cette maison modeste a un dessin de façade simple mais soigné. L'enduit teinté avec du sable rose fait ressortir les moulurations des cordons de plancher et de la corniche. Il met également en valeur la bichromie des encadrements alternant brique et pierre. Seule l'arcade de la boutique reçoit un décor sculpté : un chanfrein et une clé portant la date de la construction : 1818.

La maison de faubourg

Elle est édifiée sur une parcelle large, pourtant la façade ne comprend que trois ou quatre travées. Comme pour les maisons de la bastide, les percements de la façade sont organisés en travées. Le décor architectural est limité dans certains cas, des cordons de plancher et systématiquement une génoise qui couronne le façade. Une particularité de ces maisons concerne l'occupation du rez-de-chaussée dont une partie a un usage d'écurie.



Rue Lafayette.



36 rue Lafayette.



86 et 84 rue Lafayette.



14 rue Lafayette.

C.2. Les maisons en pan de bois

Différentes typologies de maisons

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la construction en pan de bois continue d'être employée car bâtir en charpente bois reste plus rapide et économique. A l'exception de quelques édifices, ce mode de bâtir est donc réservé aux maisons modestes et aux bâtiments utilitaires. Le second avantage de cette technique est la possibilité de réutiliser les bois lors d'une reconstruction. A Castelnau-de-Montmiral, les élévations à colombage des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles sont majoritairement réalisées avec des pièces de bois médiévales. Parce qu'ils sont vétustes ou passés de mode, les pans de bois à encorbellements médiévaux ont été démontés. Les bois sains ont été remployés pour bâtir de nouvelles façades qui seront, durant cette période, bâties à l'aplomb du rez-de-chaussée. Du fait de cette réutilisation de l'ossature, la composition des façades est beaucoup moins régulière que pour l'architecture maçonnée. Seules les rares maisons cossues ont des percements composés en travées.



Maison cossue : Parcelle 163 - Rue du Commerce - Le pan de bois de cette maison médiévale date du XIX^{ème} siècle. La composition des percements est régulière avec une travée axiale mise en valeur par la porte-fenêtre et le balcon du premier étage, étage noble. Au RDC, les deux percements couverts par des arcs datent du Moyen Age, la baie rectangulaire du milieu du XX^{ème} siècle. L'enduit ciment, datant également de cette période, s'inspire des décors d'enduit de l'époque classique avec l'emploi d'une peinture blanche pour souligner l'encadrement des baies, les limites mitoyennes et le couronnement.



Maison modeste : Parcelle 227 - Rue de la Porte-Neuve - La façade de cette maison médiévale semble avoir été entièrement reconstruite. Le RDC est toujours bâti en maçonnerie et l'étage en pan de bois. L'organisation des percements en élévation est aléatoire.

Etant dans une architecture de remploi, la mise en œuvre du pan de bois est proche de celle de l'époque médiévale. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, le rez-de-chaussée est toujours maçonné et le colombage n'est utilisé que pour les étages. L'ossature est à grille avec des poteaux rapprochés. Le contreventement est toujours constitué de croix de Saint-André faisant une hauteur d'étage ou, nouveauté, il est assuré par de simples décharges. Les sections des pièces neuves sont peu importantes, les bois sont tors et grossièrement équarris. Comme au Moyen Age, les hourdis sont bâtis en briques appareillées horizontalement et peut-être également, des briques de remploi.



Poutres en léger débord, vestiges d'un encorbellement ou d'un débord de toit médiéval

Poteaux et contreventement à croix de Saint-André médiévaux

Emplacement de l'ancienne croisée réduite en fenêtre au XIX^{ème} siècle

Sablière de chambrée médiévale

Poutres médiévales qui ont été sciées

Sablière de plancher médiévale

Façade remonté à l'aplomb

Tête de mur en encorbellement médiéval



Maisons médiévales dont les façades ont été entièrement reprises au XIX^{ème} siècle.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la construction en pan de bois est perçue comme rustique, l'image de la façade doit évoquer celle de l'architecture maçonnée. Les façades, comme nous l'avons vu, sont sans encorbellements, et les matériaux, l'ossature bois et les remplissages, sont masqués par des enduits. Autour de chaque baie, un décor peint ou un couvre-joint évoque les encadrements en pierre ou brique de l'architecture maçonnée. Le couvre-joint a également pour fonction de constituer une feuillure aux contrevents ou persiennes. Aujourd'hui il ne subsiste aucun enduit ancien. Avec la mode des matériaux apparents apparue dans les années 1970, ils ont tous été piqués laissant apparents l'ossature et le hourdis.



Maisons sur les remparts est - Sur cette carte postale, les façades ont des enduits à la chaux. Aujourd'hui les enduits ont été piqués ou refaits avec du ciment.



Au milieu de XX^{ème} siècle, les façades de la place sont enduites, les poutres des couverts et les poteaux masqués par du lattis plâtré. Aujourd'hui les enduits ont été piqués et les habillages déposés.

C.3. Évolution des percements

Les portes destinées au passage des hommes

La majorité des portes des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles sont à linteau droit bâti en pierre de taille ; mais d'autres modèles de couvrements sont utilisés. Cette diversité de forme des portes est une particularité de cette époque, elle s'explique par plusieurs facteurs concomitants : l'époque, le matériau de construction et le statut de la maison.

- Pierre de taille / linteau droit / XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.
- Brique foraine / arc à plate bande, arc segmentaire et arc plein cintre / XIX^{ème} siècle



Maison modeste - Vantail à cadre.



Maison de faubourg - Vantaux à cadre, imposte vitrée, petit-bois formant motif.



Maison cossue - Vantaux à cadre, imposte vitrée, petit-bois formant des losanges.



Maison modeste (XIX^{ème}) - Vantaux à cadre.



Maison de faubourg (XIX^{ème}) - Vantaux à panneaux, imposte vitrée, petit-bois rayonnants.

- Pierre de taille / arcs plate-bande (XVIII^{ème}), segmentaire (XVIII^{ème}) et plein cintre (XIX^{ème}).
- Brique bourguignonne / arc segmentaire / fin du XIX^{ème} et début XX^{ème}.



Maison cossue - Vantail à cadre.



Maison modeste - Vantail à cadre.



Maison cossue - Vantaux à panneaux, imposte vitrée, petit-bois rayonnants.



Maison modeste - Vantaux à cadre.

Les portes charretières

L'occupation partielle du rez-de-chaussée pour un usage d'écurie ou pour abriter des charrettes apparaît aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. C'est le cas de toutes les maisons du faubourg mais aussi de certaines maisons de la bastide. Il existe différentes sortes de porte charretière, de la plus simple à linteau bois à la plus sophistiquée.



Simple linteau en bois - Vantaux à cadre.



Couvrement en anse de panier en brique foraine - Vantaux à cadre.



Couvrement en anse de panier en pierre de taille, l'arête est abattue en chanfrein arrêté par des congés droits.

Les fenêtres et les porte-fenêtres

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les pièces de l'habitation ne sont plus éclairées par des croisées mais par des fenêtres occultées par des châssis ouvrant à la française. La forme des baies est celle d'un rectangle allongé verticalement dont la partie haute peut être droite ou former un arc segmentaire. Pour réaliser le couvrement, plusieurs matériaux et mises en œuvre sont adoptés. Durant cette période apparaît également la porte-fenêtre, une fenêtre s'étirant jusqu'au sol permettant d'accéder à un jardin ou un balcon. Ce type de baie est surtout présente sur les façades des maisons cossues. Les couvrements sont en arc plein-cintre ou à linteau droit.



Pan de bois, linteau en arc segmentaire.



Pierre de taille, linteau en arc segmentaire.



Brique foraine, arc segmentaire.



Brique bourguignonne, arc segmentaire.



Pan de bois, linteau droit.



Pierre de taille, linteau droit.



Brique foraine, arc à plate-bande.



Maison cossue, porte-fenêtre en arc plein cintre réalisé en pierre de taille.

C.3. Les menuiseries

Les menuiseries des portes

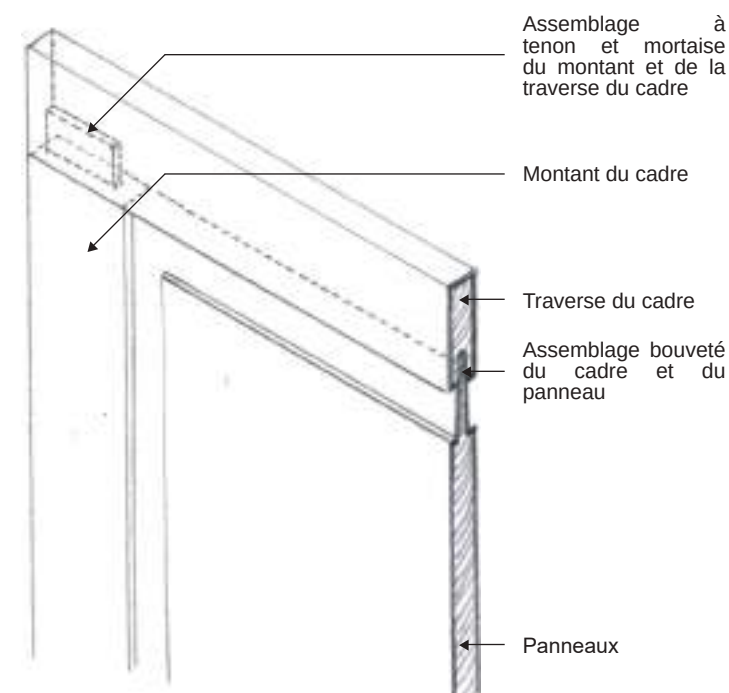
Les menuiseries des portes s'inscrivent dans la continuité des portes médiévales avec majoritairement des vantaux à cadre mais également à lames contrariées. Une nouvelle manière d'assembler les pièces de bois du vantail apparaît avec la création du vantail à panneau. Ce type de menuiseries est surtout présent sur les façades des maisons cossues avec des portes bâtarde dont les vantaux sont surmontés d'une imposte vitrée.



Porte bâtarde de l'ancienne école privée.



Porte bâtarde d'une maison cossue, les vantaux sont à panneaux et l'imposte vitrée est protégée par une grille en ferronnerie.



Les menuiseries des baies commerciales

A partir du XVII^{ème} siècle, l'achat des marchandises se fait à l'intérieur de la boutique. La menuiserie vitrée sert à éclairer la pièce et à présenter les marchandises positionnées derrière la vitrine. Au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, il existe deux types de devantures commerciales, la devanture en retrait, posée en feuillure, qui est la plus ancienne et la devanture en applique qui apparaît au XIX^{ème} siècle. A Castelnau-de-Montmiral n'ont été préservées que quatre devantures en applique.



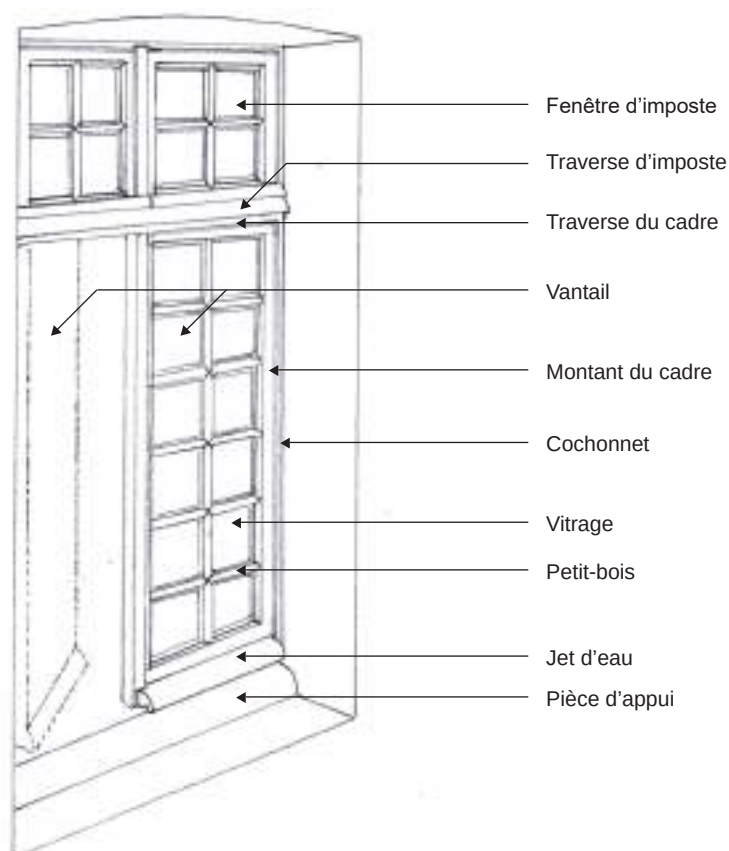
Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle la majorité des commerces avait des devantures en applique, il n'en reste que quatre aujourd'hui.

Exemple de devanture en retrait du XIX^{ème} siècle, Toulouse

Les menuiseries des fenêtres et porte-fenêtres

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la baie ne possède qu'un seul compartiment occulté par une menuiserie vitrée s'ouvrant vers l'intérieur (fenêtre dite ouvrant à la française). La conception de la menuiserie évolue pour améliorer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Elle est composée d'un cadre dormant fixé dans la feuillure par des pates de scellement et deux vantaux, dits ouvrants. Chaque ouvrant est divisé par des petit-bois qui reçoivent le vitrage. En partie basse l'étanchéité à l'eau est renforcée par deux pièces de bois dont la fonction est d'éloigner l'eau de ruissellement. Sur la traverse basse du dormant se trouve la pièce d'appui et sur celle de l'ouvrant, le jet d'eau.

Au XVIII^{ème} siècle, l'amélioration des techniques de fabrication du verre a favorisé l'utilisation du verre à vitre. Grace aux progrès industriels du XIX^{ème} siècle, la dimension des carreaux va augmenter.



Ici, la taille du vitrage demeure limitée et les châssis sont redécoupés par de nombreux petits bois.



Ce modèle de menuiserie est doté de verres à vitre de plus grandes dimensions.

Comme au Moyen Age, la menuiserie de la fenêtre est toujours doublée par un système d'occultation. Sa fonction première est de protéger les verres à vitre ; mais on peut lui attribuer d'autres usages comme se protéger du froid et de la chaleur, faire l'obscurité, filtrer la lumière, soustraire du regard.

A Castelnau-de-Montmiral, l'occultation des châssis vitrés des fenêtres est réalisé par des contrevents à écharpes. Les cartes postales anciennes révèlent qu'au XIX^{ème} siècle l'emploi de persiennes était fréquent mais elles ont toutes été déposées depuis. Le dernier type d'occultation recensé, datant de la fin du XIX^{ème} siècle, est le contrevent se repliant dans le tableau de la baie. Les porte-fenêtres sont, quant à elles, dotées de volets à cadre.

Contrevent : occultation extérieure pleine posée en applique ou en feuillure.

Persienne : contrevent ajouré par des lames qui filtrent la lumière et le soleil.

Volet : panneau pivotant sur un de ses bords verticaux servant à doubler intérieurement un châssis vitré.



Espagnolette

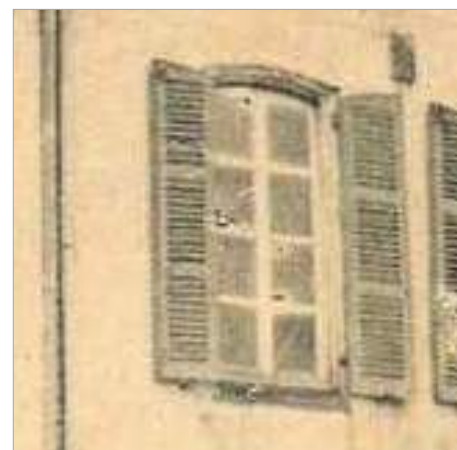
Contrevents et persiennes sont condamnées par une espagnolette.



Contrevents à écharpes.



Contrevents à cadres.



Persiennes.



Contrevent se repliant dans l'ébrasement.



Les deux modèles de pentures (organe de rotation).



Des modèles d'arrêts de contrevents.



C.3. Les enduits

Comme l'atteste les cartes postales anciennes, les façades des maisons à colombage ou maçonneries des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles étaient destinées à être enduites. Du fait de la mode des matériaux apparents, il ne subsiste que très peu de d'élévations conservant des enduits anciens à base de chaux colorés avec des sables blond ou rose. Sur les enduits conservés des maisons maçonneries, on peut voir que l'enduit forme un encadrement droit autour des percements.



Façades maçonneries enduites.



Enduit à la chaux avec un sable blond.



Enduit à la chaux avec un sable rose.



Façades en pan de bois enduites.



Encadrement droit dessiné avec l'enduit, constructions maçonneries.



Deux élévations conservent un décor de badigeon blanc cassé. Le badigeon permet de souligner les encadrements, les angles ou les limites mitoyennes et le couronnement.



Parcelle 593 - Place Simon Fabre - Enduit à la chaux avec un sable rose. Décor de badigeon blanc cassé sur un enduit à la chaux lissé et teinté avec du sable blond. Le décor est limité aux limites mitoyennes et au couronnement, aux angles un motif de quart-de-rond.



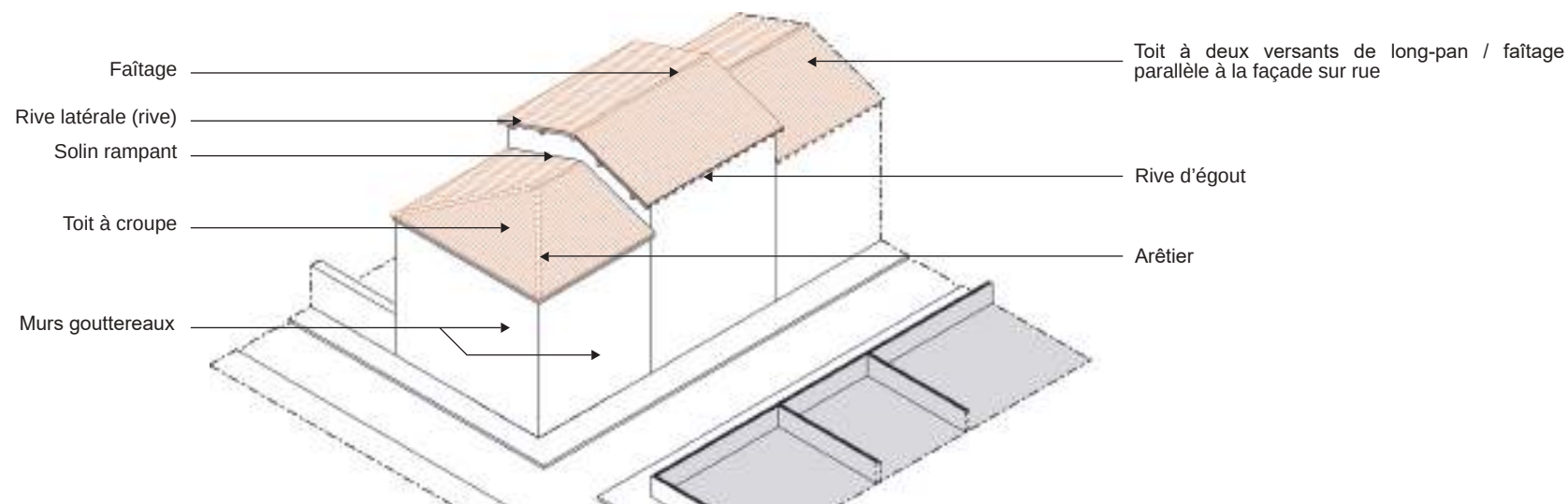
Parcelle 314 - Rue Gambetta - Même type de décor sur cette façade, mais les encadrements sont enduits et badigeonnés.



Parcelle 449 - Rue Gambetta - Décor début XX^{ème} d'inspiration Art Déco - Façades sur rue et sur jardin.

2.1.4. UN POINT COMMUN À CES ÉDIFICES : LA RÉALISATION DES TOITURES

Quelque soit les époques de construction et les modes de bâtir des façades, les toitures de Castelnau-de-Montmiral ont la même forme et sont couvertes du même matériau. Les toitures sont à deux pentes avec un faîtage parallèle à la rue. Pour les maisons d'angle ou isolées, elle est à croupe. Toutes les couvertures du village sont réalisées en tuile canal.



Source : <https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr>

Dans l'architecture ancienne, toutes les toitures sont passantes pour protéger les façades des eaux de ruissellements. En effet, les dispositifs de recueillement (gouttières) et d'évacuation (descentes) des eaux de pluie en zinc n'apparaissent que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. A Castelnau-de-Montmiral, les débords de toit diffèrent suivant les époques de construction et les modes de bâtir.

Epoque médiévale

Dans la bastide, une maison en pan de bois conserve son débord de toit constitué d'une panne sablière en débord supporté par des poutres (ou des entrails de fermes). Ce dispositif permet d'accentuer le débord de toiture et ainsi de mieux protéger le mur. On peut imaginer, comme c'est le cas pour la maison Carrié-Boyer de Cordes-sur-Ciel, que ce système était également utilisé pour les maisons maçonnées. Le débord de toit composé de simples chevrons devait également être présent. Les chevrons devaient avoir de fortes sections et des abouts moulurés.



Parcelle 235 - Rue de la Porte Neuve - Maison en pan de bois : débord de toit avec panne sablière en débord soutenue par des poutres.



Maison Carrié-Bouvier - Cordes-sur-Ciel - Maison maçonnée : débord de toit avec panne sablière en débord soutenue par des poutres.

Epoque classique

Les débords de toit sont majoritairement charpentés avec des débords importants rendus possibles par la mise en oeuvre de chevrons de fortes sections. Les abouts des chevrons anciens conservés sont taillés en bec de flûte ou en quart-de-rond. Les passées de toitures en bois concernent autant les constructions maçonnées qu'en pan de bois.



Débord de toit charpenté, abouts de chevrons taillés en bec de flûte.

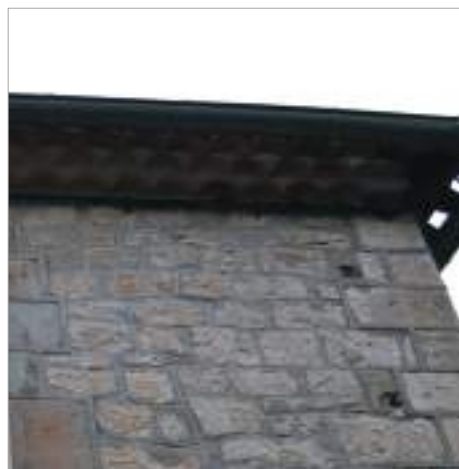


Débord de toit charpenté : abouts de chevrons taillés en quart-de-rond.



Le second type de couronnement utilisé pour les maisons maçonnées de la bastide et du faubourg est la génoise. Plusieurs modèles de génoises sont employés. Le plus souvent, elles sont constituées d'une alternance de rangs de briques et de tuiles. En fonction du statut de la maison, elles sont de un à deux rangs de tuiles (photo en haut à gauche). Certaines maisons ont des génoises composées uniquement de trois rangs de tuiles (photo en bas à gauche).

Génoise : Corniche réalisée avec un ou plusieurs rangs de tuiles qui peuvent alternés avec des rangs de brique de terre cuite..



Exemple d'un débord de toit ancien sans gouttière. La génoise est badigeonnée à la chaux comme le bandeau situé dessous.

Les élévations des maisons cossues sont, quant à elles, couronnées de corniche bâties en brique foraine. Dans certains cas le débord de toiture est accentué par l'ajout de chevrons saillants avec des abouts sculptés en quart de rond.

La corniche est également utilisée pour les façades dont les encadrements sont réalisés en brique bourguignonne, elle est alors également réalisée avec ce matériau.



Corniche en brique foraine d'une maison cossue.



Corniche en brique et chevrons passants.



Corniche en brique bourguignonne d'une maison de la fin du XIX^{ème} ou début du XX^{ème} siècle.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



2.2. Les patrimoines hors les murs

2.2.1. UN PAYSAGE AGRICOLE FAÇONNÉ PAR L'HOMME

La bastide de Castelnau-de-Montmiral sur son promontoire est installée sur le plateau cordais. La bastide émerge d'un territoire paysager unitaire de collines.

« Entre ambiance caussenarde et paysage de collines, le plateau cordais véhicule les images d'une campagne aux formes et à l'atmosphère encore traditionnelles. Les pratiques agricoles, la forte identité architecturale ont forgé un paysage très typé. De nombreux ruisseaux et rivières ont évidé ce vaste plateau calcaire formant un relief de collines aux altitudes constances et aux surfaces faiblement ondulées. Cette topographie tabulaire, rarement accidentée, donne à l'observateur un grand nombre de points de vue très divers. Le regard progresse de collines en collines, de vallons en vallons. Le jeu de couleurs entre cultures et prairies, des bosquets, du bâti compose un paysage fin, subtil, dessiné à petite échelle. Gardien de formes agricoles traditionnelles, le plateau n'en offre pas moins des visages multiples suivant les lieux et les saisons. Néanmoins, des modifications agricoles importantes s'imposent aujourd'hui dans le paysage. »

Source : Atlas du paysage tarnais, CAUE 81



Le territoire communal inscrit dans le SPR est formé d'un paysage façonné et entretenu par les agriculteurs depuis des siècles. Les vallons et collines sont ponctués par les fermes liées à l'exploitation de la terre. Les espaces agricoles s'équilibrent entre cultures, prairies et vignobles au nord. Les haies champêtres et la ripisylve des ruisseaux forment un maillage entre ses cultures, les boisements, quant à eux, créent des plans contrastés. Autres éléments identitaires, les arbres isolés ou les bosquets qui signalent le bâti rural. Tous ces éléments constituent l'ensemble patrimonial paysager du SPR.



Depuis la seconde guerre mondiale, l'évolution des pratiques et techniques agricoles a provoqué une mutation des exploitations et de leur aspect. Si le nombre de fermes a fortement diminué, la dimension des exploitations s'est accrue dans la proportion inverse exigeant la mise en œuvre d'équipements plus lourds qui répondent aux critères de la production et de la rentabilité. Au sein du SPR, la poésie des vieilles fermes avec leurs dépendances évoque une agriculture séculaire aujourd'hui révolue. Un nombre important de ces fermes a été d'ailleurs reconverti en lieu d'habitation, principale ou secondaire.



Les exploitations agricoles toujours en activité reflètent les transformations décrites en introduction. Aux abords des anciennes fermes ou isolés au milieu des champs des nouveaux bâtiments fonctionnels ont été édifiés. Suivant les cas, ils servent au stockage des récoltes et du matériel de l'exploitation (hangar, silo, grange), à la production animale (élevage bovin, aviculture) et aux installations liées à leur fonctionnement (fosse à lisier, chaufferie...). Ces édifices sont très présents dans le paysage du fait de leur imposant gabarit liés aux nouvelles fonctions, de leur matérialité constitué de matériaux industrialisés (parpaing ou brique creuse non enduits, bardage métallique) et de leur couleur. Par ailleurs, la construction de hangars dimensionnés pour l'accueil de panneaux photovoltaïques en toiture tend à se développer depuis ces dernières années. L'intégration architecturale et paysagère de ces édifices posent donc question au sein du SPR. Il ne s'agira pas de les interdire mais de définir des règles pour aider les porteurs de projet à concevoir des bâtiments à l'architecture soignée, conçue dans le respect des paysages et des formes bâties existantes.



2.2.2. LE PATRIMOINE BÂTI RURAL

Les hommes ont fabriqué le paysage enserrant la bastide et l'ont habité. Le patrimoine bâti rural est multiple. Il comprend à la fois des maisons fortes rurales, des fermes cossues, d'autres plus modestes. Ces édifices, à l'exception des maisons fortes rurales édifiées au XVII^{ème} siècle, datent majoritairement de l'époque classique. A noter également, la présence de nombreux pigeonniers qui, bien que constituant un bâti mineur, font partie du patrimoine bâti rural du SPR.

A. Les maisons fortes de la fin du XVI^{ème} siècle et début du XVII^{ème} siècle

Au sein du SPR, ont été identifiés deux constructions remarquables appelées «maisons fortes rurales». Ces édifices devaient pouvoir résister quelques heures à l'assaut d'une petite troupe et complétaient ainsi le système défensif de la bastide.

Le château de Mayrague (MHI)

Notice rédigée par Sonian Servant, inventaire général d'Occitanie, CAUE du Tarn

« Le château se trouve en limite des communes de Castelnau-de-Montmiral et de Cahuzac-sur-Vère. Il occupe un site d'éperon à la confluence des ruisseaux de la Mouline et de l'Istricou. Le corps de logis quadrangulaire occupe la pointe de l'éperon, à l'aplomb des ruisseaux. Selon les vestiges de murs qui subsistent à l'ouest, il semblerait que des constructions aient existé en avant du corps de logis. Le plan cadastral de 1812 montre effectivement une grande parcelle bâtie incluant le corps de logis subsistant. On peut émettre l'hypothèse d'une cour fermée par des hauts murs qui aurait pu inclure des dépendances qui venaient s'appuyer contre ce mur. Il en reste principalement une maison d'habitation située au sud-ouest du logis avec four à pain. Plus à l'ouest se trouvent encore une ancienne grange-étable, aujourd'hui convertie en chai, et le pigeonnier. »



« Le corps de logis a été édifié en deux temps. Tout le tiers ouest, de construction homogène avec ses maçonneries de moellons de calcaire, a été élevé dans une première phase. Les deux chaînes d'angle visibles sur les façades sud et nord témoignent d'une première limite du bâtiment. Les salles uniques qui occupaient chacun des niveaux étaient distribuées par un escalier en vis (disparu) logé dans la tour l'angle circulaire, à l'angle sud-ouest. En façade, les pierres d'encadrement des croisées et des petites fenêtres sont pourvues d'un chanfrein retombant sur des congés droits tandis que sur l'élévation postérieure elles sont à arêtes vives. Ce premier logis a été couronné d'une galerie en pan-de-bois et en encorbellement ouverte à la manière d'un soleihlo ou comble ouvert, offrant une vue périphérique sur les environs. Une salle dont les murs sont aussi en pan-de-bois est aménagée en arrière de la galerie. L'angle nord-ouest était flanqué d'une échauguette connue par une photographie ancienne et dont il ne reste plus que les deux premières consoles en pierre. L'extension du corps de logis en direction de l'est s'inscrit dans la continuité du premier édifice. A la jonction, est élevé un escalier rampe sur rampe, distribuant ainsi les salles de part et d'autre. La galerie sommitale est poursuivie mais elle est désormais ouverte par des croisées de bois. L'angle nord-est est flanqué d'une tour pentagonale dont le premier niveau est pourvu de fente de tir, traduisant la fonction originelle de défense. Il a par la suite été transformé en chapelle. Les niveaux supérieurs de la tour faisaient fonction d'annexes aux salles du logis, ce dont témoignent les latrines dont il subsiste le conduit d'évacuation extérieur à l'articulation de la tour et du corps principal. Sous l'extension, une cave voûtée en berceau est éclairée par des petites ouvertures verticales aux encadrements pourvus d'un large chanfrein. Les maçonneries de la seconde phase de construction sont en moellons ébauchés et assisés. Les croisées tout comme les fenêtres à traverse du rez-de-chaussée sont pourvues de pierre d'encadrement à arêtes vives. »



Photo ancienne de l'échauguette

Source : Ministère de la culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP

Source : <https://www.vins-gaillac.com>

Le domaine de Corduriès

Le corps de logis rectangulaire est flanqué en façade sud d'une tour carré légèrement décentrée. Au droit de la tour prend place l'escalier rampe sur rampe. Sur la façade nord les angles sont ornés d'échauguette. Les élévations sont bâties en maçonnerie de moellons homogènes qui était peut-être destinée à être enduite. Un enduit ancien, peut-être moderne, subsiste. Le couronnement est constitué d'une imposante génoise à trois rangs. Les salles comme la cage d'escalier sont éclairées par des croisées dont les pierres de taille sont à arêtes vives. La porte concentre tous les ornements avec un remarquable décor architectural sculpté.



B. Les fermes

Au sein du SPR, un ensemble de fermes présente un intérêt patrimonial. Situées pour la plupart le long des routes et chemins, elles datent majoritairement du XIX^{ème} siècle. Leurs caractéristiques constructives et décoratives sont proches de celles des maisons maçonnées de la bastide :

- des maçonneries en moellons de pierre hordés à la chaux, la pierre de taille étant réservée aux chaînes d'angles et aux encadrements ;
- des façades destinées à être enduites, enduit à la chaux teinté avec des sables blonds ou rose (certaines élévations de bâtiments agricoles peuvent faire exception) ;
- des couronnements constitués de génoises ;
- des couvertures à faible pente en tuile canal.

A l'image des constructions de la bastide, les encadrements des percements peuvent être bâtis d'une alternance de brique et de pierre ; ou bien en brique bourguignonne pour les édifices de la fin du XIX^{ème} siècle ou début du XX^{ème}.

L'habitat rural, comme celui de la bastide et du faubourg, peut être classé en deux catégories qui sont déterminées en fonction du statut du propriétaire - les fermes cossues et celles plus modestes.



Le Roc.



Les Massiottes - Des ressemblances avec les maisons du village (encadrement bicolore en brique de terre cuite et pierre de la porte, abattement de l'arête par un chanfrein, même type de menuiserie à cadre - emploi d'un enduit teinté avec du sable rose).

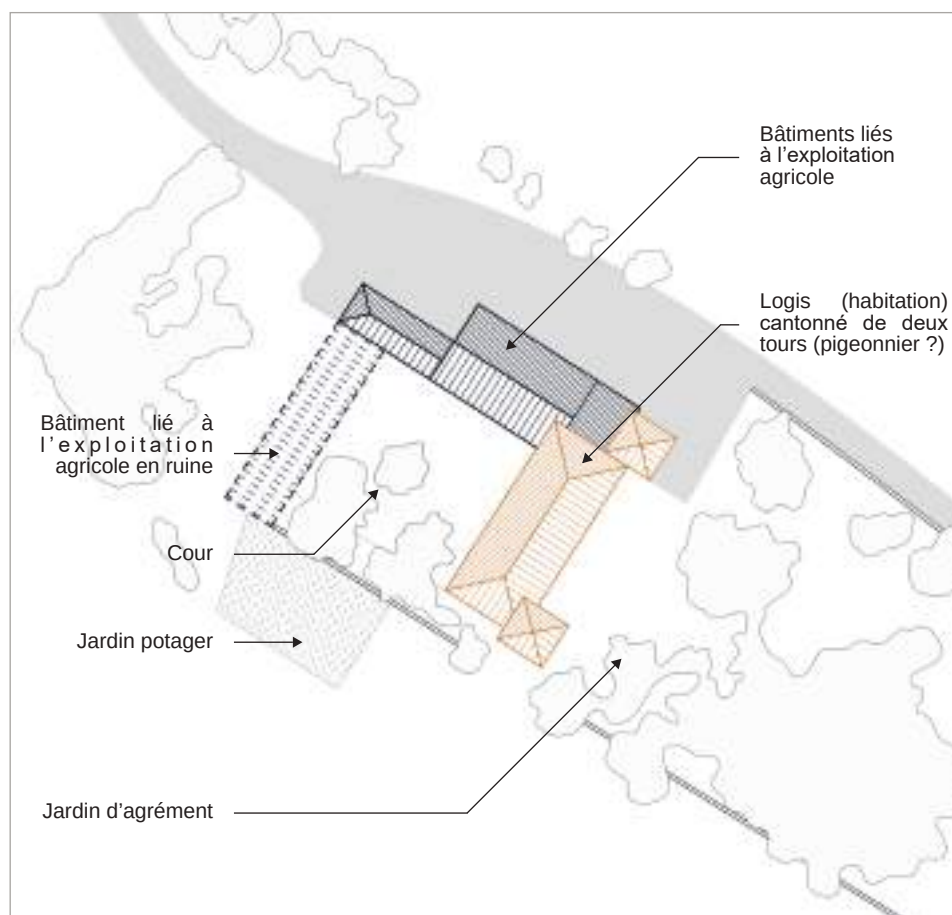


Les Massiottes - Emploi de la brique bourguignonne pour certaines parties de cette ferme réaménagée à la fin du XIX^{ème} siècle.

B.1. Les fermes cossues

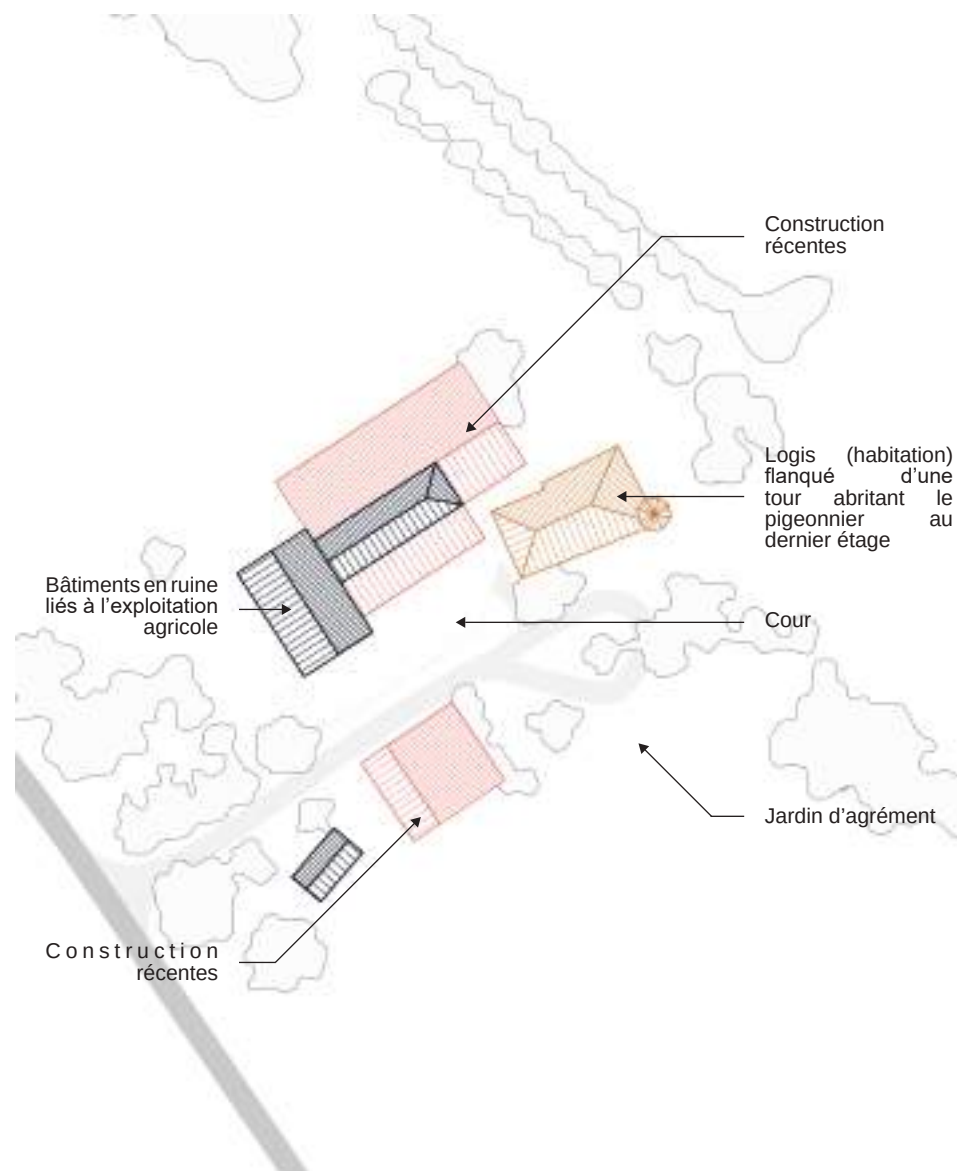
Dans cette typologie, le logis est bâti sur un plan rectangulaire. Il se développe sur un étage avec un comble à surcroît. Une génoise assure la jonction entre élévations édifiées en maçonnerie de moellons et toiture. Le toit en tuile canal est à quatre pentes. La façade principale est régulièrement composée en travée. Elle est traitée avec une grande sobriété, un enduit à la chaux teinté avec du sable fait simplement ressortir les encadrements en pierre de taille des percements et les chaînes d'angle. Seul élément de distinction sociale : la ou les tours, pouvant abriter le pigeonnier, évocation de la tour seigneuriale.

A l'arrière ou à côté du logis, les bâtiments utilitaires (granges, étables, ect.) s'implantent à proximité de l'habitation pour former une cour. La mise en œuvre de ces constructions est aussi soignée que celle de l'habitation. Seule différence : les maçonneries de moellons ne sont pas systématiquement enduites.



Les Mazières - Ensemble bâti agricole.

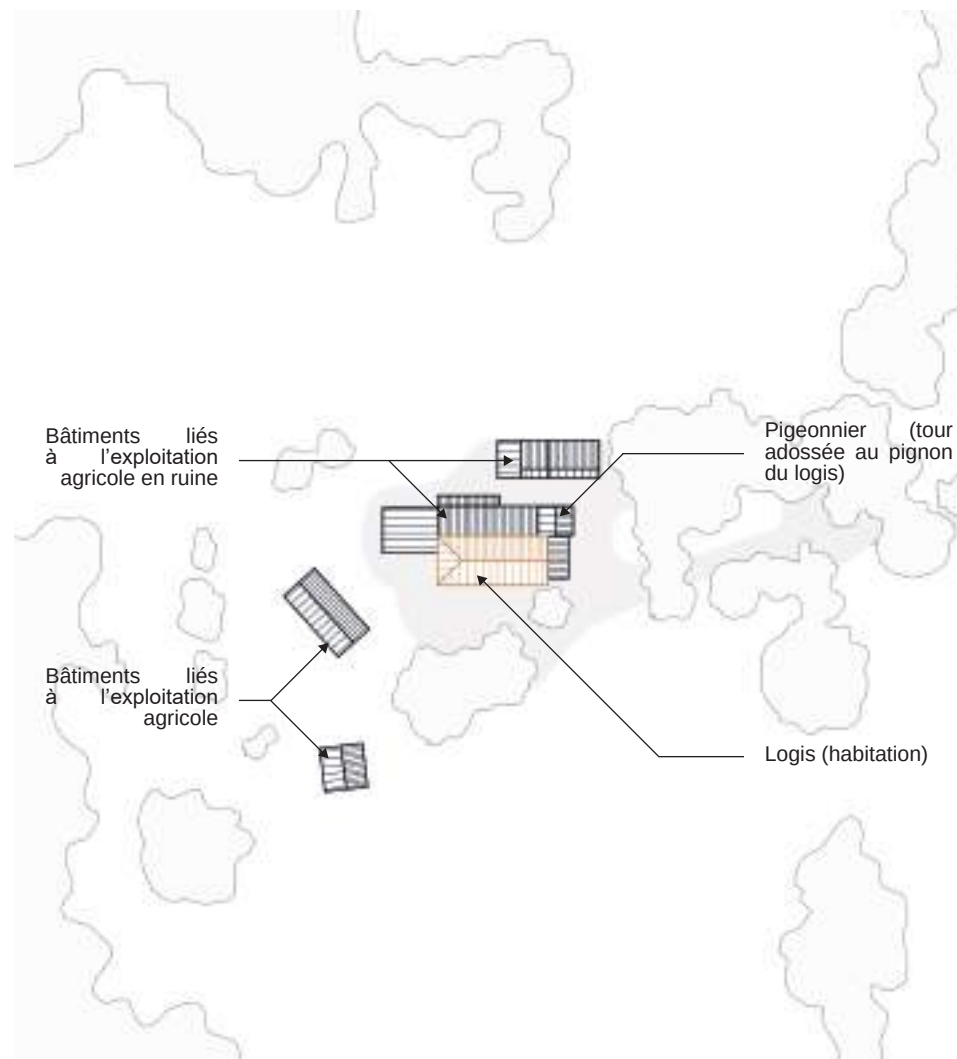




La Mouline - Les bâtiments liés à l'exploitation sont implantés pour former une cour, mais cette dernière est à côté du logis. Ce dernier a une façade principale régulièrement composée en travées. Cette élévation conserve son enduit ancien teinté avec du sable rose et un décor de badigeon blanc cassé. Un des angles est flanqué d'une tour ronde, au dernier étage un pigeonier.

B.1. Les fermes modestes

Dans ce type de ferme, les bâtiments utilitaires viennent s'adosser autour de l'habitation, certains sont implantés à proximité. Il n'y a plus cette organisation des différentes dépendances qui permet de constituer une cour. Le logis est de plus petite taille mais le même soin est apporté à la mise en œuvre. On note toujours la même recherche de régularité dans le dessin de la façade.



Espailhac - Le logis est modeste mais on note une qualité dans la construction de l'appentis à colonnes en pierre de taille et le pigeonnier adossé.

C. De nombreux pigeonniers, une grande variété de typologie

Du Moyen Age jusqu'au XIX^{ème} siècle, les pigeons offraient un double intérêt. Ils étaient un complément alimentaire peu onéreux et les déjections constituaient un engrais naturel que l'on répandait pour la fermure des cultures et jardins. Dans la région, la nature des cultures pratiquées a favorisé la construction de pigeonniers notamment à partir du XIX^{ème} siècle.

Dans le territoire du SPR, les pigeonniers sont nombreux, ils constituent un ensemble patrimonial lié au monde rural qui se singularise par la diversité des modèles. Le classement de ces pigeonniers peut tout d'abord être élaboré en fonction de son implantation dans la propriété agricole. Le premier type est celui du pigeonnier isolé mais situé à proximité de la ferme. La seconde famille regroupe les pigeonniers adossés à une dépendance ou accrochés à un angle de l'habitation. Plus haut que les toitures avoisinantes, il se détache et constitue un signal tel une tour seigneuriale. Le plus souvent seul, il peut être double comme c'est le cas aux Mazières où les deux tours encadrent majestueusement la façade du logis. Dernier modèle, le plus modeste, est celui qui occupe une partie du grenier du logis ou d'un bâtiment de l'exploitation. Il se signale en façade par une série de trous alignés ou formant un motif.



Source : Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP

Pigeonniers isolés du château de Mayragues et du domaine de Corduriès : de plan carré, ils sont bâtis sur des colonnes. La « volière » est en pan-de-bois et le toit à quatre pans. Larges chapeaux qui empêchent les petits carnassiers de s'introduire dans la « volière ».

Les différences concernent également la forme du pigeonnier. Majoritairement bâti sur un plan carré, ils peuvent être bâtis sur colonnes ou former un pigeonnier-tour. Caractéristique de la région, le type « en pieds de mulets » est fréquent. Il se caractérise par sa toiture à une pente qui est interrompue en son milieu par une courte partie verticale où sont percés les trous d'envol.

Quelque soit le type, des dispositifs extérieurs sont mis en œuvre pour empêcher les prédateurs de s'introduire dans la « volière ». Afin que les petits carnassiers ne puissent grimper le long des murs, les élévations sont enduites et un élément en relief est mis en œuvre en hauteur. Dans le cas des pigeonnier sur colonnes, ces dernières sont couronnées de larges chapeaux qui oblige les petits carnassiers à se retourner et donc à retomber sur le sol. Dans les autres cas, un cordon formant débord ou un encadrement en relief permet d'obtenir le même effet. Ces ressauts aménagés devant l'entrée permettent également aux pigeons de se poser à leur retour ou avant leur envol. Pour que les prédateurs aériens ne pénètrent pas dans la volière, la « grille d'envol » est percée de trous dont le diamètre n'excède pas la taille d'un pigeon.



Espailhac - Pigeonnier-tour adossé « en pieds de mulets ».



Les Miquels - Pigeonnier-tour isolé.



Les dumasses - Le pigeonnier occupe le dernier niveau de la tour. La protection est limitée à un encadrement saillant.



Nadou - Pigeonnier aménagé dans le grenier : le cordon de protections et les trous de la grille d'envol forment un motif décoratif.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



3. Les objectifs du PVAP

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



3.1 LES QUATRE ZONES DU PVAP

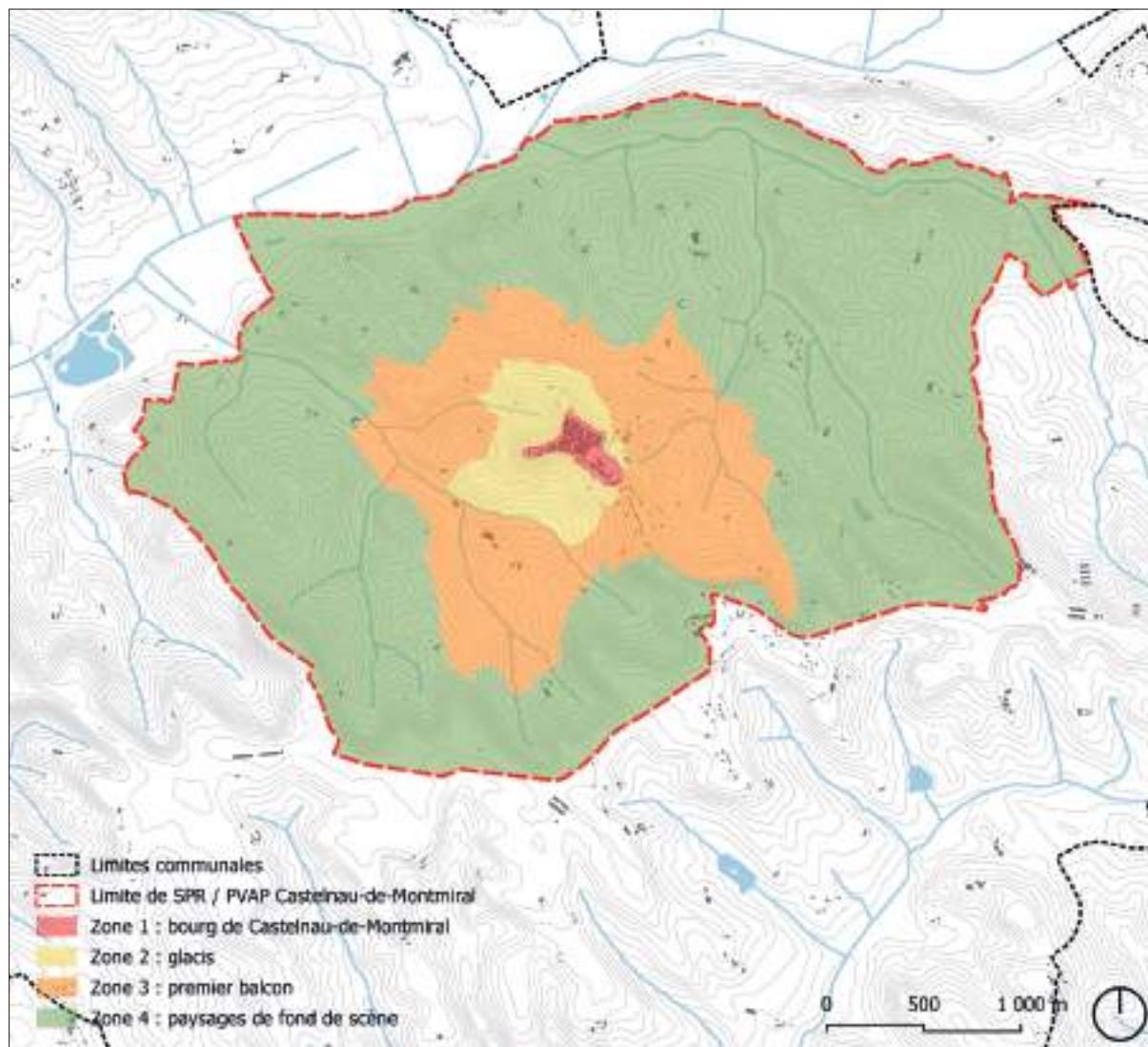
Quels sont les éléments et les valeurs qui constituent l'identité du site et sont essentiels à préserver ?

La valeur des paysages de Castelnau-de-Montmiral sont essentielles à la mise en scène du village en haut du Pech. Chaque ajout non contrôlé pourrait mettre à mal la beauté du lieu qui en fait l'attrait.

Nous avons donc arpenté ce territoire en cherchant ce qui en faisait le caractère, l'identité rurale et paysagère.

Les quatre zones du PVAP correspondent ainsi aux entités paysagères et historiques ainsi qu'aux typologies architecturales mises en évidence au cours du diagnostic.

- La zone 1 correspond **au bourg de Castelnau-de-Montmiral**.
- La zone 2 correspond au **glacis** qui forme le piédestal du bourg de Castelnau-de-Montmiral.
- La zone 3 correspond au **premier balcon**, formé par les routes et chemins en remontant sur les pentes en face de la ville avec une forme de « point de vue continu », panoramique.
- Enfin, la zone 4 correspond, elle, aux **paysages de fond de scène**, formés par les paysages qui vont jusqu'à la limite du bassin versant patrimonial c'est-à-dire jusqu'au lignes de crêtes des pentes qui font face à la ville.



Plan de zonage de PVAP pour la commune de Castelnau-de-Montmiral

A. Le bourg de Castelnau-de-Montmiral

A.1 Présentation de la zone 1

La première zone du SPR correspond au bourg de Castelnau-de-Montmiral, regroupant à la fois les constructions du centre ancien et des faubourgs. Etablie sur un plateau, cette zone est contrainte à l'ouest, au nord et au sud par les routes longeant les hauts murs de soutènement du centre ancien, vestiges des remparts du village. Au sud-est, cette zone s'élargit pour venir chercher les premières constructions des faubourgs, le long de la rue Lafayette.

Implanté sur un éperon rocheux au-dessus de la vallée de la Vère, Castelnau-de-Montmiral est une bastide fondée en 1222. D'un point de vue urbain, le village a su conservé au cours du temps son ambiance médiévale et fortifiée avec des espaces publics caractéristiques des bastides, déclinant la place à couverts, les rues principales, les rues traversières, les passages couverts, les andrones, les rues au pied des remparts, les portes de ville, etc. Bastide en relief, Castelnau-de-Montmiral se développe selon une structure urbaine qui n'obéit pas à une trame stricte et vient offrir de nombreuses vues en balcon au travers de places, esplanades et promenades le long des vestiges de l'ancien système défensif. Ce rapport particulier aux vues entre promenades et cadres serrés font l'identité patrimoniale du village.

D'un point de vue architectural, la bastide compte encore de nombreux témoins architecturaux de l'époque médiévale jusqu'au XIXe siècle. Les vestiges du rempart, l'église ainsi que de nombreuses maisons de ville, maçonnées en pierre calcaire ou en pan de bois, constituent un patrimoine architectural médiéval riche et varié. Bénéficiant du label régional « Grand Site Occitanie » et du label « Plus beau village de France », le bourg regroupe également deux édifices protégés au titre des monuments historiques.

A.2 Enjeux de la zone 1

Enjeux urbains et espaces publics :

Conservation de la forme urbaine

- Respect des règles d'alignement sur rue, de mitoyenneté, d'implantation du bâti sur la parcelle, de gabarit, de forme ;
- Respect des dispositions et structures du parcellaire ;
- Permettre des transformations mesurées de ce patrimoine urbain pour redonner envie de vivre dans les centres-bourgs.

Les espaces publics

- Conserver les vides urbains publics (places, rues, venelles, impasses...) ;
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités des espaces publics constitués à différentes périodes ;
- Penser des espaces publics de qualité pour contrebalancer l'absence de jardins privés ;
- Réduire le nombre de places ou limiter l'impact visuel des voitures par des aménagements publics réfléchis ;
- Réintroduire le végétal sur les espaces publics de la ville médiévale, arbres et plantations en pied de façades par exemple.

Les espaces libres privés

- Protéger les jardins et les cours identifiés sur le plan de protection ;
- Conserver les espaces libres privés en cœur d'îlot car ces cours et jardins offrent des respirations dans le tissu dense de la ville médiévale.

Le végétal dans la ville

- Protéger et conserver les éléments arborés identifiés comme remarquables sur les espaces libres publics et privés.

Les vues remarquables

- Préserver les vues vers le grand paysage depuis les bourgs, sans les obstruer par des obstacles.

Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, les constructions à la valeur architecturale intéressante, les constructions participant à l'ambiance urbaine) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâtir ;
- Protéger et mettre en valeur les éléments particuliers ;
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de maisons médiévales ;
- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial ;
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie :
 - apporter de la lumière en fond de parcelle pour les édifices mono-orientés ;

- créer des espaces extérieurs pour les maisons sans jardin ou cour.
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte urbain de centre-bourg ;
- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture ;
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel.



Rue des Chiffonniers, centre-bourg de Castelnau-de-Montmiral

B. Le glacis, le premier balcon et les paysages ruraux

B.1 Présentation des zones 2, 3 et 4

La deuxième zone du SPR correspond au glacis, c'est-à-dire, le socle végétal, l'éperon rocheux, venant souligner la silhouette du bourg de Castelnau-de-Montmiral. Cette zone s'étend principalement à l'ouest du bourg jusqu'aux routes et cours d'eau où les relations de co-visibilité avec le village sont importantes. La topographie du site étant plus marquée à l'ouest du village, cette zone est contrainte au sud-ouest par le ruisseau de Saint-André, au nord-ouest par le chemin de la Mandrine et nord-est par la route départementale D4. Cette zone se définit principalement par des espaces naturels composés essentiellement de champs agricoles et où les constructions sont rares, mise à part à l'est où l'on retrouve quelques bâtiments publics sans intérêt architectural et très ponctuellement des édifices remarquables et intéressants.

La troisième zone de SPR correspond au premier balcon, c'est-à-dire, la zone autour du glacis qui rejoint les routes depuis lesquelles s'établissent des vues remarquables vers le bourg de Castelnau-de-Montmiral. S'il s'agit d'une zone à la couverture entièrement végétale, composée à la fois de champs et de cultures, on retrouve quelques constructions notamment les extensions pavillonnaires du bourg, des hangars agricoles ainsi que des constructions plus intéressantes comme des corps de fermes en longères ou sur cour, caractéristiques des XVIIIe et XIXe siècles ou encore le domaine des Mazières.

Installé sur son promontoire, la bastide de Castelnau-de-Montmiral émerge d'un territoire paysager unitaire de collines : les paysages ruraux ou fond de scène, **quatrième zone du SPR**. Ce paysage façonné est entretenu par les agriculteurs depuis des siècles. Les vallons et collines de cette zone sont ponctués par les fermes liées à l'exploitation de la terre. Les espaces agricoles s'équilibrent entre cultures, prairies et vignobles au nord. Les haies champêtres et la ripisylve des ruisseaux forment un maillage entre ses cultures, les boisements quant à eux créent des plans contrastés. Autres éléments identitaires, les arbres isolés ou les bosquets qui signalent le bâti rural. Tous ces éléments constituent l'ensemble patrimonial paysager du SPR.

Aux abords des anciennes fermes ou isolés au milieu des champs, des nouveaux bâtiments fonctionnels ont été édifiés. Liés à l'exploitation agricole, ces édifices sont très présents dans le paysage du fait de leur imposant gabarit et de leur matérialité.

B.2 Enjeux des zones

Pour ces trois zones, les enjeux sont équivalents.

Enjeux urbains et espaces publics :

Conservation de la forme paysagère

- Hors les zones constructibles au PLU, on ne construira pas sur le glacis, qui est le piédestal du bourg.
- Sur les constructions existantes, on permettra des transformations mesurées du bâti.

Les espaces publics

- Conserver les vides publics (chemins, sentes, patus...) ;
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités de l'ambiance paysagère ;
- Mettre en scène et entretenir les chemins de grandes randonnées ;
- Préserver les ponts sur les rues et les clôtures de pierres sèches.

Les espaces libres privés

- Favoriser l'agriculture raisonnée avec maintien des haies, des cépées, etc. ;
- Permettre toutes sortes de cultures végétales sans jamais bloquer les vues.

Les vues remarquables

- Préserver les vues existantes vers le grand paysage et vers le bourg depuis les glacis et le premier balcon, sans les obstruer par des obstacles.

Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, les constructions à la valeur architecturale intéressante, les constructions participant à l'ambiance urbaine) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâtir ;
- Protéger et mettre en valeur les éléments particuliers ;
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de maisons médiévales ;
- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial ;
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie ;
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte paysager ;

- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture ;
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel. Il existe de nombreux endroits dans la commune soit en rural soit auprès d'hameau volontaires.



Vu du bourg et du glacis depuis le premier balcon



Les paysages de fond de scène de la commune de Castelnau-de-Montmiral

3.2 LE PVAP ET LE PLU

La commune de Castelnau-de-Montmiral, appartenant maintenant à la communauté d'agglomération de « Gaillac - Graulhet », doit transférer ces compétences en matière d'urbanisme. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, son approbation est prévue pour fin 2026 / 2027. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les modalités réglementaires, graphiques et écrites, du PVAP devront être prises en compte et intégrées.

L'actuel PLU et les modalités réglementaires, graphiques et écrites, du PVAP sont compatibles pour :

- la zone 1 du PVAP (le bourg de Castelnau-de-Montmiral) qui correspond à la zone U1 du PLU (centre historique).

La zone 2 du PVAP (le glacis) se développe sur plusieurs zones : A, A1 et N1. La construction neuve est limitée dans ces zones agricoles et naturelles.

La zone 3 du PVAP (le premier balcon) se développe elle aussi sur plusieurs zones : A, A1, U2 et N. La construction neuve étant limitée dans les zones agricoles et naturelles, uniquement la zone U2 pourra recevoir de nouveaux édifices.

Enfin, la zone 4 du PVAP (les paysages de fond de scène) s'étend sur plusieurs zones : A, A1, A3, N, N3, N4, NL et UX. Là aussi, la construction d'édifices neufs est limitée dans les zones A et N. La zone Ux étant une zone d'activités, elle n'est autorisée à recevoir uniquement des bâtiments à vocation économique ou commerciale.

U1 : zone urbaine du centre-bourg ancien

U2 : zone urbaine d'extensions récentes et structurations de quartiers et hameaux

A : zone de richesses agricoles

A1 : zone agricole dédiée à la gestion du bâti existant

A3 : zone agricole à vocation d'activités sans lien avec l'agriculture

N : zone naturelle

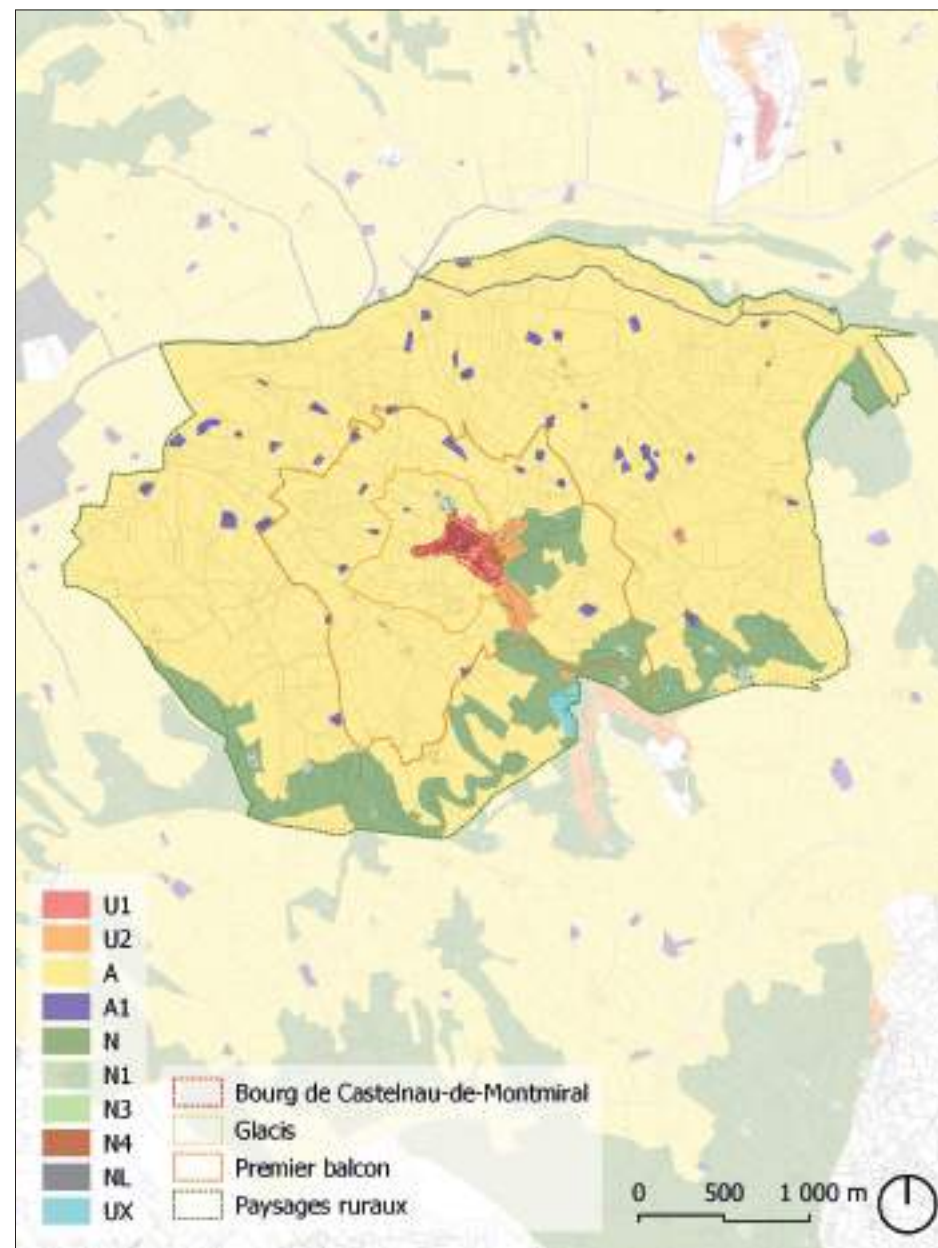
NL : zone naturelle à vocation touristiques ou de loisirs

N1 : zone naturelle dédiée à la gestion des bâtis existants

N3 : zone naturelle à vocation d'activités sans lien avec l'agriculture

N4 : zone naturelle dédiée à la valorisation des jardins

Ux : zone d'activités



Concordance entre le zonage de PVAP et le PLU

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

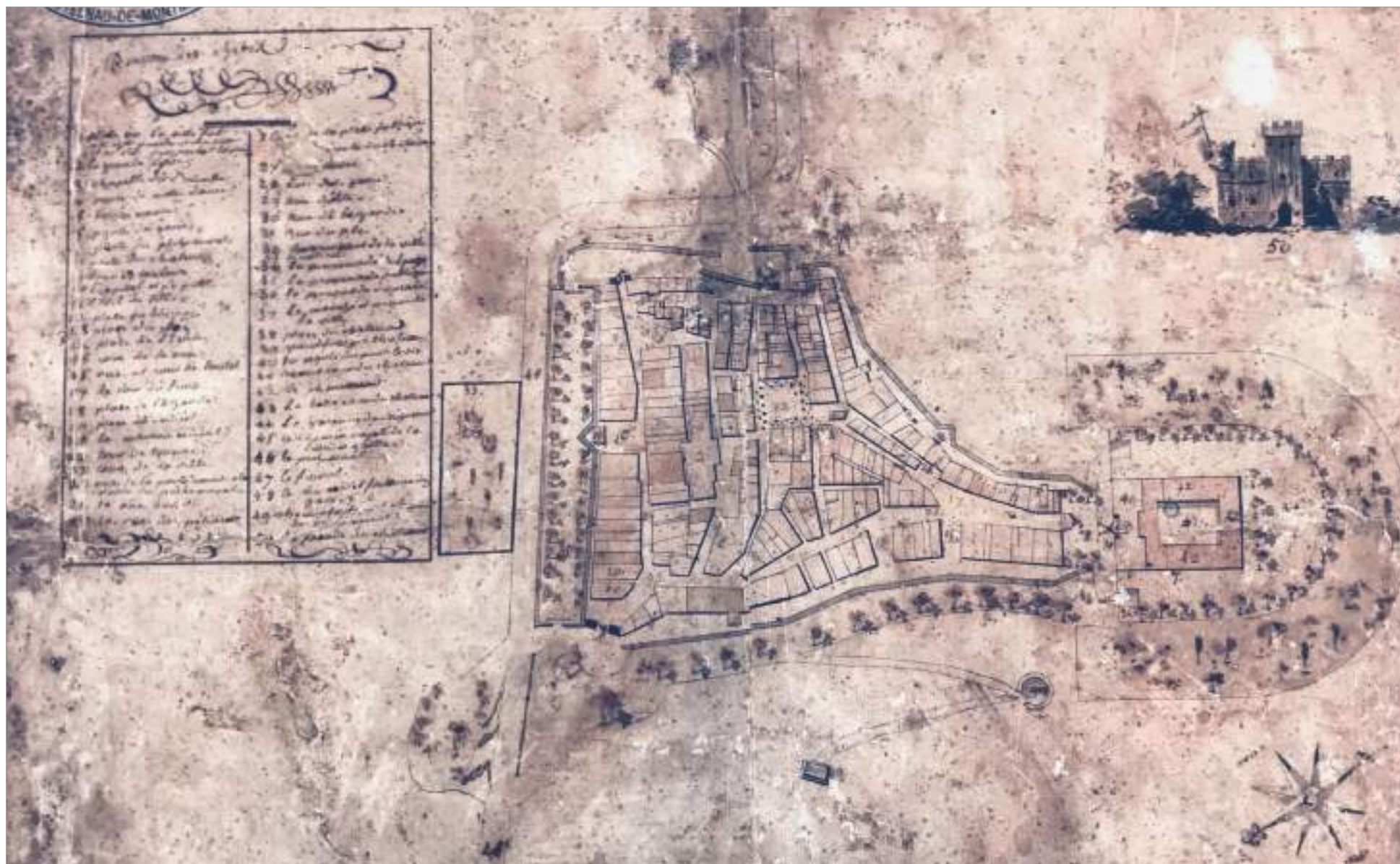
ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



4. Annexes



Carte de Cassini, première carte topographique à l'échelle du royaume de France – XVIII^{ème} siècle.

Plan du XVIII^{ème} siècle.

Source : Archives communales de Castelnaud-de-Montmiral.



Plan de 1779.

Source : Archives communales de Castelnaud-de-Montmiral.



Carte de l'Etat major, XIX^{ème} siècle.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE